

Activité des Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie

(CSAPA) d'Occitanie

Services ambulatoires et résidentiels

Bilan d'activité 2021

MARS 2023

Les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie d'Occitanie

Services ambulatoires et résidentiels

Bilan d'activité 2021

MARS 2023

Myriam Astorg (CREAI-ORS Occitanie)

Ont également collaboré à ce travail :

Étienne Gardiès (CREAI-ORS Occitanie)

Christel Andrieu (CREAI-ORS Occitanie)

Citation suggérée :

Astorg M., Les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie d'Occitanie. Services ambulatoires et résidentiels. Bilan d'activité 2021 Toulouse : CREAI-ORS Occitanie, mars 2023, 56 p. Disponible à partir de l'URL : <http://www.creaiors-occitanie.fr>

TABLE DES MATIÈRES

1/ INTRODUCTION & MÉTHODOLOGIE.....	1
2/ LES CSAPA AMBULATOIRES.....	3
LES PUBLICS REÇUS	4
Dans les différents dispositifs	4
Dans les départements	6
Selon l'âge	7
Estimation du taux d'accueil dans les CSAPA pour 1 000 habitants de 20-59 ans.....	8
Selon les revenus	9
Selon le logement	10
L'origine des orientations	12
L'INTERVENTION DES CSAPA AUPRÈS DE L'ENTOURAGE.....	14
LES PRODUITS ET LES USAGES	16
Produits à l'origine de la prise en charge.....	16
Analyse des produits perçus comme les plus dommageables.....	18
Usage par voie veineuse	18
L'ACTIVITÉ DES CSAPA AMBULATOIRES.....	20
Les professionnels.....	20
Les consultations.....	22
Les stratégies de sevrage	22
Les actions de dépistage	24
FINANCEMENT DES STRUCTURES	25
3/ LES CONSULTATIONS JEUNES CONSOMMATEURS AU SEIN DES CSAPA EN OCCITANIE	26
DESCRIPTION DU DISPOSITIF ET FILES ACTIVES	26
L'ACTIVITÉ	29
LES ORIENTATIONS.....	32
LES PROFESSIONNELS INTERVENANT DANS LES CJC D'OCCITANIE.....	33
4/ LES CSAPA INTERVENANT EN MILIEU CARCÉRAL.....	35
LES PERSONNES VUES EN ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE (EP).....	36
L'ACTIVITÉ DES PROFESSIONNELS INTERVENANTS	39
LES SORTANTS.....	41
5/ LES ACTIVITÉS D'HÉBERGEMENT DANS LES CSAPA EN OCCITANIE EN 2021.....	42
LES APPARTEMENTS THÉRAPEUTIQUES RELAIS (ATR).....	42
LES CENTRES THÉRAPEUTIQUES RÉSIDENTIELS (CTR).....	47
LES FAMILLES D'ACCUEIL	51
6/ LES CHIFFRES CLÉS CONCERNANT LES CSAPA OCCITANS EN 2021	52
7/ LISTE DES TABLEAUX, FIGURES ET CARTES	54

1/ INTRODUCTION & MÉTHODOLOGIE

Un Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) est une structure pluridisciplinaire médicosociale qui a pour mission d'assurer les actions de prévention et de soins aux personnes atteintes d'addiction.

Ces dispositifs sont régis à partir de différents textes réglementaires :

- La circulaire n° DGS/MC2/2008/79 du 28 février 2008 relative à la mise en place des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie et à la mise en place des schémas régionaux médico-sociaux d'addictologie.
- Le décret n° 2007-877 du 14 mai 2007 relatif aux missions CSAPA (JO du 15 mai 2007) détaille les missions de ces établissements.
- La circulaire DGS du 10 mars 2006 (CSAPA) relative au renouvellement des autorisations des CSST et à la mise en place des CSAPA explicite les modalités de transition des CSST aux CSAPA.

Leurs missions sont définies à l'article L. 3411-6 du Code de la santé publique : *"Les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie assurent obligatoirement des missions d'accompagnement médico-psycho-social, de soins, de réduction des risques et des dommages et de prévention individuelle et collective"*. Cet article, introduit par la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, rend désormais obligatoire la mission de prévention de ces établissements.

Les missions des CSAPA sont précisées aux articles D. 3411-1 à D. 3411-10 du Code de la santé publique, dont certains éléments sont explicités par la circulaire n° DGS/MC2/2008/79 du 28 février 2008. Aux termes de ces textes, les CSAPA accueillent toute personne en difficulté avec une conduite addictive (consommation de substances psychoactives licites ou illicites, y compris tabac et médicaments, addictions sans substance) et leur entourage.

La grande majorité des prises en charge sont ambulatoires. Toutefois, des services résidentiels viennent compléter une offre d'accompagnement des problématiques addictives. Notons aussi que ces centres, pour une grande part d'entre eux, sont promoteurs de consultations jeunes consommateurs (CJC).

La prise en charge des addictions se fait dans un maillage associant les services médicosociaux et les services dédiés des hôpitaux et des cliniques. Le dispositif hospitalier en addictologie est organisé de façon graduée, en trois niveaux :

- 1) le niveau I qui assure les réponses de proximité (consultation, liaison), y compris les sevrages simples ;
- 2) le niveau II, ou niveau de recours spécifiquement addictologique, qui propose des prises en charge spécialisées et accueille les patients posant des problèmes particuliers. Les structures de niveau II assurent notamment des sevrages et des soins résidentiels complexes. Les services de soins de suite et de réadaptation ayant développé une activité en addictologie relèvent du niveau II ;
- 3) le niveau III, ou centre d'addictologie universitaire régional implanté dans les CHU, propose les mêmes prises en charge que les structures de niveau II. Il constitue en plus un lieu régional de ressources, de formation, et de recherche.

Les données présentées ici ne concernent que les CSAPA.

Le rapport d'activité type est adressé par les ARS aux entités juridiques gérant une ou plusieurs activités de soins. Celles-ci reçoivent en retour les rapports d'activité complétés et valident les données qui y figurent. Les documents sont ensuite centralisés à la DGS.

Les données qui sont présentées dans ce document proviennent de l'ensemble des rapports d'activité de 2021 des CSAPA de la région, transmis par l'ARS Occitanie au CREAI-ORS Occitanie qui en effectue la mise à plat et l'analyse.

Principales données recueillies dans les rapports d'activité :

- Questions relatives aux patients :
 - Nombre de patients accueillis dans l'année
 - Profil des patients : sexe, âge
 - Domicile des patients, type de logement, origine principale des ressources, couverture sociale
 - Produit consommé motivant la démarche de soins
 - Utilisation de la voie intraveineuse, pathologies associées (VIH, hépatite B et C)
 - Origine de la demande (spontanée, proches, milieu scolaire, mesures judiciaires...)
- Questions relatives à la structure :
 - Nombre total de consultations effectuées dans l'année
 - Nombre et type de prises en charge (sevrage, substitution, autres activités)
 - Données budgétaires

2/ LES CSAPA AMBULATOIRES

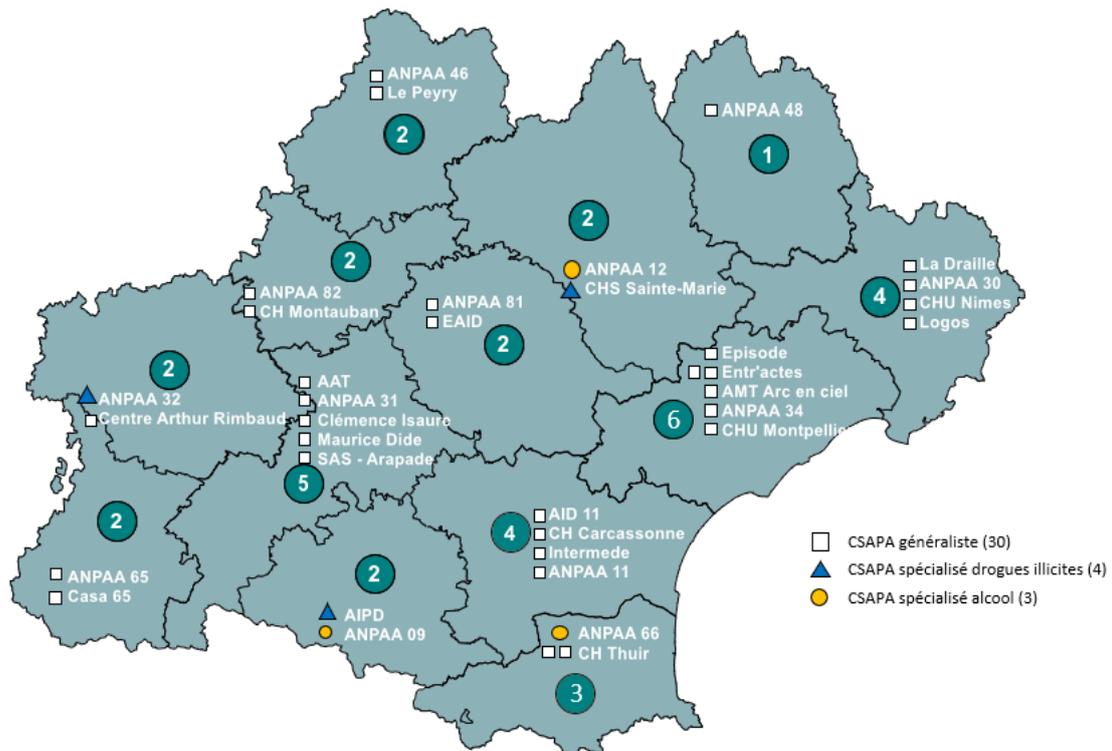
En 2021, on compte 37 structures ambulatoires réparties sur la région Occitanie : parmi elles, 31 sont des CSAPA généralistes, 3 CSAPA sont spécialisés « alcool » et 3 sont spécialisés « drogues illicites ».

Toutefois, un CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de l'année 2021. L'analyse présentée dans ce document porte sur 36 CSAPA de la région.

Type d'intervention	Nb de structures développant cette intervention (n=36)
Intervention en milieu carcéral	18
Addiction sans substance	33
Consultation de proximité	28
Consultations Jeunes Consommateurs	26
Actions de prévention	31
Intervention Formation	28
Actions de recherche	14

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 – Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Carte 1. Cartographie des CSAPA ambulatoires d'Occitanie en 2021



Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 – Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE)

LES PUBLICS REÇUS

La file active annuelle d'une structure correspond au nombre de personnes différentes suivies ou ayant fait l'objet d'au moins une intervention de la part de la structure dans l'année (hors personnes de l'entourage).

Tableau 1. Caractéristiques de la file active des CSAPA d'Occitanie en 2021 (n=36)

	Nb de patients	Hommes	Femmes	Nouveaux patients dans l'année
Occitanie	28 473	75%	25%	43%

* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

28 473 personnes ont été reçues au moins une fois dans l'un des 36 centres ambulatoires d'Occitanie en 2021. Comparé à la file active de 2020 de ces 36 centres (26 052 patients), on compte 2 421 prises en charge de plus dans les CSAPA en 2021, soit une augmentation de 9 % (qui rattrape largement la baisse de 3 % observée en 2020 suite à la crise sanitaire de la Covid-19).

43 % des personnes reçues sont des nouveaux patients. Cette part est proche de celle de 2020 (42 %) et indique un renouvellement relativement important des files actives.

75 % des personnes reçues sont des hommes. Stable dans le temps, cette part est identique à celle observée au niveau national selon l'enquête nationale RECAP de l'OFDT concernant les patients des CSAPA.

Dans les différents dispositifs

Tableau 2. File active des CSAPA d'Occitanie en 2020 et en 2021 et pourcentage d'évolution (n=36)

	Nombre de patients		Évolution 2020-2021 (en %)
	en 2020	en 2021	
AIPD 09	420	406	-3,3
ANPAA 09	299	284	-5,0
AID 11	970	992	2,3
ANPAA 11	297	323	8,8
CSAPA CARCASSONNE – CH 11	634	747	17,8
CSAPA INTERMEDE - Groupe SOS Solidarité 11	482	496	2,9
ANPAA 12	624	724	16,0
CSAPA Sainte-Marie 12	430	476	10,7
ANPAA 30	1 334	1 384	3,7
CSAPA La Draille	nr	446	nr
CSAPA CHU Nîmes 30	838	1116	33,2
CSAPA Logos 30	943	1102	16,9
Addictions Accueil Thérapeutique (AAT) 31	470	430	-8,5
ANPAA 31	1 742	2045	17,4
Service Accueil Soins Arpade 31	810	804	-0,7
Clémence Isaure Toulouse 31	1 228	1 345	9,5

	Nombre de patients		Évolution 2020-2021 (en %)
	en 2020	en 2021	
ANPAA 32	473	465	-1,7
Arthur Rimbaud 32	246	274	11,4
AMT (Arc en ciel) 34	1 846	156	6,0
ANPAA 34	1 097	1 185	8,0
Unité de Traitement des Toxicodépendances 34	861	958	11,3
ENTRACTE CJC 34	113	114	0,9
ENTRACTE antenne METHADONE 34	129	74	-42,6
Épisode – Béziers 34	1 589	1 820	14,5
ANPAA 46	165	195	18,2
Le Peyry 46	487	543	11,5
ANPAA 48	529	542	2,5
ANPAA 65	686	654	-4,7
CASA 65	361	436	20,8
ANPAA 66	1 361	1 328	-2,4
CSAPA CH THUIR + Centre METHADONE (1) 66	1 389	1 430	3,0
ANPAA 81	1 013	1 113	9,9
EAID (Espace Accueil Information Dépendances) 81	554	567	2,3
ANPAA 82	537	580	8,0
CH Montauban 82	1 103	1 119	1,5
Ensemble des CSAPA	26 052	28 473	9,3

(1) Les données d'activité des deux dispositifs ont été enregistrées dans un seul rapport en 2021 comme en 2020

* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021- Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Si les CSAPA de la région ont accueilli un public plus important en 2021 qu'en 2020, l'évolution de la file active varie fortement selon les dispositifs : dans 7 des 35 CSAPA (environ deux sur dix), on note une baisse de la file active entre 2020 et 2021, comprise pour 6 d'entre eux, entre -2 % et -9 % ; une très forte baisse de la file active est à noter pour l'antenne méthadone du CSAPA Entracte de l'Hérault (-43 %). Dans deux dispositifs, la file active est restée relativement stable alors que dans les autres, les files actives ont augmenté (de +2 % à +33 %). Ces observations sont faites quel que soit le type de CSAPA (généraliste, spécialisé « alcool » ou spécialisé « drogues illicites »).

Soulignons que la file active des structures n'est qu'un élément partiel et ne peut résumer à elle seule l'activité de l'établissement ; par ailleurs, les variations observées selon les établissements sont aussi le reflet de contextes particuliers (environnement, ressources humaines...) que les données extraites des rapports d'activité ne permettent pas de documenter.

Dans les départements

Tableau 3. Nombre et file active des CSAPA dans les départements d'Occitanie en 2021 (n=36)

	Nombre de CSAPA ambulatoires	Nombre de patients
Ariège	2	690
Aude	4	2 558
Aveyron	2	1 200
Gard	4	4 048
Haute Garonne*	5*	4 624
Gers	2	739
Hérault	6	6 107
Lot	2	738
Lozère	1	542
Hautes-Pyrénées	2	1 090
Pyrénées-Orientales	3	2 758
Tarn	2	1 680
Tarn et Garonne	2	1 699
Occitanie	36	28 473

*1 CSAPA n'a pas rempli le rapport d'activité en 2021 en Haute-Garonne

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

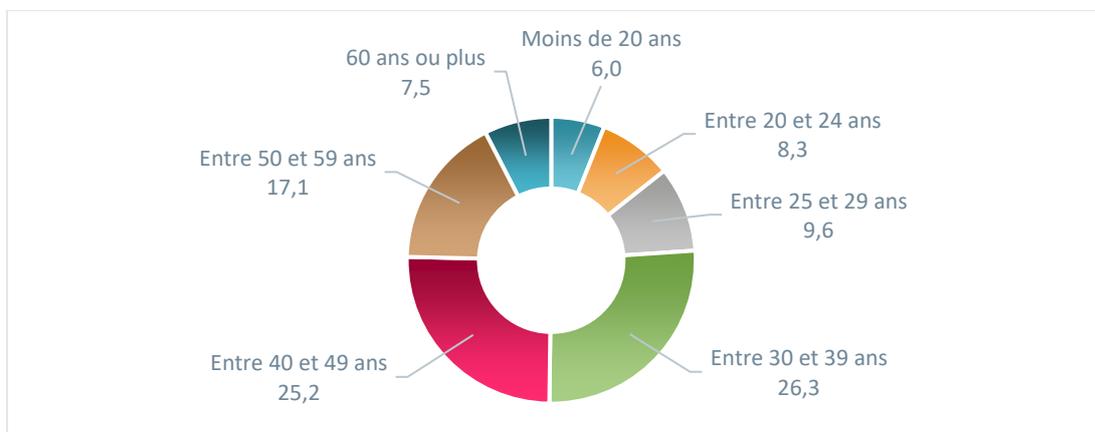
C'est dans les deux départements les plus importants en termes de population, la Haute-Garonne et l'Hérault, que l'on trouve le plus grand nombre de structures (respectivement, 5 et 6 CSAPA). Viennent ensuite le Gard (4 CSAPA), l'Aude (4 CSAPA) et les Pyrénées-Orientales (3 CSAPA) ; le département de la Lozère (le moins peuplé) est le seul qui ne compte qu'un seul dispositif, les sept autres départements de la région comptant chacun deux CSAPA.

Concernant les files actives départementales de ces structures, leur volume est globalement en lien avec la population du département, avec toutefois quelques variations notables : la file active de l'Hérault est plus importante que celle de la Haute-Garonne et celle de l'Aude est nettement plus importante (2 558 patients) que celle du Tarn (1 680 patients) alors que l'Aude compte légèrement moins d'habitants que le Tarn. L'Aude dispose de quatre CSAPA, deux fois plus que le Tarn qui en compte deux.

Ainsi, le volume de personnes reçues au sein des CSAPA permet de faire des comparaisons interdépartementales tout en tenant compte des spécificités de ces territoires.

Selon l'âge

Graphique 1. Répartition des personnes accueillies dans les CSAPA d'Occitanie en 2021* selon leur âge



* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021
 Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

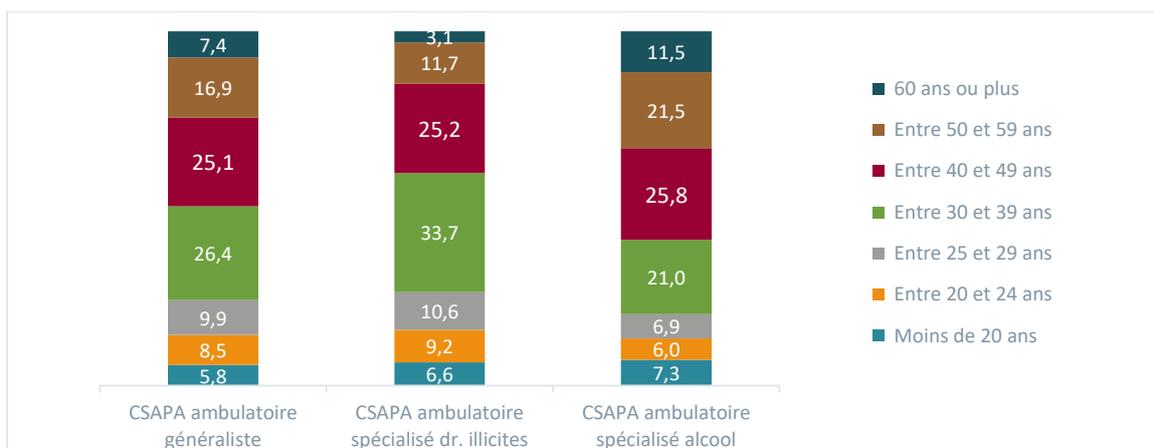
En 2021, un peu plus de la moitié des personnes accueillies (51 %) ont un âge compris entre 30 et 49 ans, 24 % ont moins de 30 ans et 25 % plus de 50 ans.

Les 20-59 ans représentent 86 % des personnes accueillies dans les CSAPA.

Comparée aux années précédentes, la population accueillie semble vieillir légèrement en 2021 : de 45 % de patients âgés de 40 ans ou plus de 2017 à 2019, cette part est passée à 49 % en 2020 et atteint 50 % en 2021.

À l'inverse, et comme en 2020, la proportion de mineurs dans les CSAPA est de 3 % en 2021, proportion légèrement plus faible que celles observées les années précédentes (4 %). Cependant, un approfondissement sur cette donnée serait nécessaire car administrativement, ces mineurs (environ 900 en 2021) devraient relever des CJC.

Graphique 2. Répartition des personnes accueillies dans les CSAPA selon leur âge et selon le type de dispositif en 2021*



* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021
 Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

En 2021 et comme les années précédentes, le profil d'âge de la file active des CSAPA varie selon les types d'établissements : dans les centres ayant une spécialité « drogues illicites », la majorité de la file active à moins de 40 ans (60 %) alors qu'à l'inverse, dans les centres ayant une spécialité

« alcool », 59 % de la file active a plus de 40 ans. Les CSAPA généralistes ont une file active plus équilibrée en termes d'âge avec 51 % des personnes âgées de moins de 40 ans et 49 % âgées de 40 ans ou plus.

Ces différences d'âge selon les types de CSAPA sont relativement constantes dans le temps.

Le vieillissement des personnes accueillies, observé sur l'ensemble des CSAPA, semble se retrouver également dans chaque type de dispositif : en 2021, la part des patients âgés de 40 ans ou plus est de 40 % dans les centres ayant une spécialité « drogues illicites » (38,7 % en 2020 et 36,3 % en 2019) ; elle est, comme en 2020, de 62,6 % dans les centres spécialisés « alcool » (contre 58,8 % en 2019) ; cette part est de 49,4 % dans les CSAPA généralistes, comme en 2020, alors qu'elle était de 46,8 % en 2019.

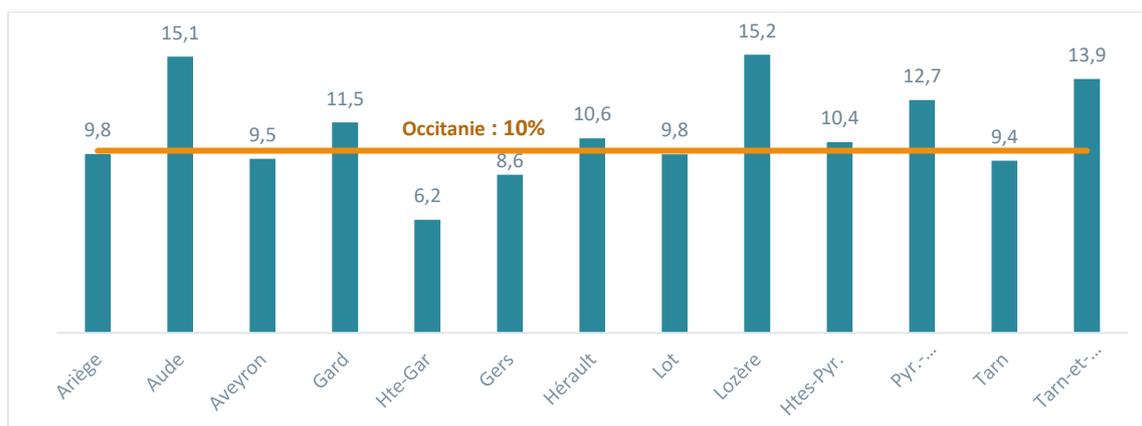
Le vieillissement des populations accueillies dans les CSAPA est observé depuis au moins trois années successives, ce qui semble confirmer la tendance supposée.

Estimation du taux d'accueil dans les CSAPA pour 1 000 habitants de 20-59 ans

En 2021 et comme les années précédentes, plus de neuf personnes sur dix sont originaires du département du CSAPA qui les accueille. Cette part est inférieure à 90 % dans trois départements, l'Aude (82 %), le Lot (83 %) et la Lozère (86 %) et dépasse 93 % dans huit des dix autres départements.

Ainsi, le nombre de personnes accueillies, rapporté à la population des 20-59 ans, permet d'estimer le taux de personnes accueillies parmi les 20-59 ans des départements concernés, tranche d'âge qui est celle de 86 % des personnes reçues au sein de ces dispositifs en 2021.

Graphique 3. Estimation des taux de personnes reçues dans 36 CSAPA d'Occitanie par département pour 1 000 habitants âgés de 20 à 59 ans en 2021*



* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021, Insee estimations de population au 1^{er} juillet 2021– Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Ce taux d'accueil estimé montre de fortes disparités entre les départements : les personnes accueillies dans les CSAPA de la Haute-Garonne représenteraient 6,2 ‰ des Hautes-Garonnais âgés de 20-59 ans du département alors que ce taux serait de 12,7 ‰ dans les Pyrénées-Orientales et de 15,2 ‰ en Lozère, pour un taux moyen estimé à 10 ‰ en Occitanie.

C'est dans les départements de la Lozère, de l'Aude, du Tarn-et-Garonne et des Pyrénées-Orientales que les taux d'accueil dans les CSAPA, estimés pour la population des 20-59 ans, sont les plus élevés de la région.

Ces différences sont identiques à celles observées dans les bilans des années précédentes.

La faiblesse relative des taux d'accueil estimés pour la Haute-Garonne et l'Hérault peut s'expliquer en partie par la plus importante population estudiantine (20-29 ans) de ces deux départements, faisant baisser mécaniquement le taux d'accueil estimé parmi les 20-59 ans.

Pour les autres différences observées, le nombre de CSAPA dans le département ne semble pas les expliquer : le taux estimé des Tarn-et-Garonnais de 20-59 ans accueillis dans les CSAPA (13,9 ‰) est plus élevé que celui estimé pour les Gardois du même âge (11,5 ‰) alors que le Gard dispose de 4 CSAPA contre 2 pour le Tarn-et-Garonne et que la population du Gard est nettement plus importante que celle du Tarn-et-Garonne. Par ailleurs, les CSAPA de ces deux départements ont la même part de personnes originaires du département parmi les personnes accueillies (94 %).

Selon les revenus

Tableau 4. Répartition des patients reçus dans les CSAPA d'Occitanie selon le département et selon leurs ressources en 2021* (n=24 097)

	Revenus	Pôle emploi	RSA	AAH	Autres prestations sociales	Ressources provenant d'un tiers	Autres ressources
Ariège	37%	10%	21%	14%	2%	11%	6%
Aude	44%	11%	15%	11%	4%	9%	5%
Aveyron	61%	10%	9%	6%	2%	6%	6%
Gard*	42%	10%	21%	12%	2%	6%	8%
Haute-Garonne*	49%	11%	13%	9%	2%	5%	11%
Gers	55%	6%	11%	13%	3%	1%	10%
Hérault	40%	11%	18%	12%	1%	4%	14%
Lot	35%	12%	19%	16%	5%	7%	6%
Lozère	44%	9%	12%	15%	3%	0%	16%
Hautes-Pyrénées	44%	11%	18%	15%	2%	1%	8%
Pyrénées-Orientales	45%	14%	23%	10%	1%	3%	5%
Tarn	49%	12%	13%	6%	3%	5%	13%
Tarn-et-Garonne	51%	9%	11%	11%	6%	1%	11%
Occitanie	45%	11%	16%	11%	2%	5%	10%

* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

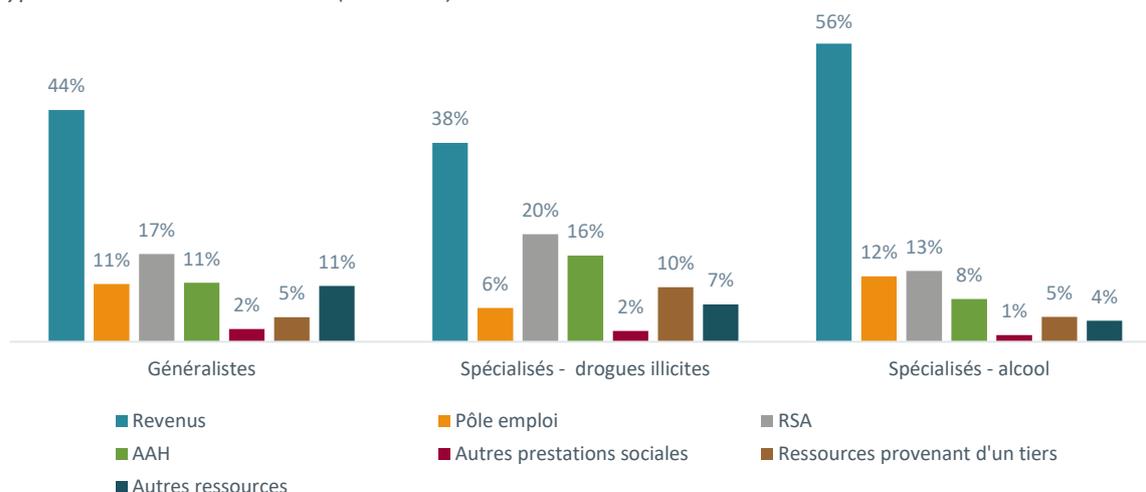
En 2021 et comme pour les années précédentes, plus de la moitié (56 %) des personnes accueillies dans les CSAPA d'Occitanie ont des revenus liés à l'emploi : 45 % perçoivent un salaire, une retraite ou une pension et 11 % perçoivent un versement de Pôle emploi.

Cependant, cette part régionale cache de réelles disparités inter départementales : si la majorité des patients accueillis ont des revenus liés à l'emploi, leur part varie de 47 % dans le Lot à 71 % en Aveyron (soit un écart de 24 points).

Ces variations départementales sont sensiblement les mêmes que celles observées depuis 2017, mais elles sont plus marquées en 2021 qu'en 2020 où elles variaient de 47 % dans le Lot à 67 % en Aveyron (soit 20 points d'écart).

Par ailleurs et **comme les années précédentes**, une différence apparaît concernant les ressources des patients accueillis en fonction du type de CSAPA : c'est dans les CSAPA spécialisés « alcool » (où les patients sont relativement plus âgés), que la part des patients qui déclarent un revenu est la plus importante (56 % vs 44 % dans les CSAPA généralistes et 38 % dans les CSAPA spécialisés « drogues illicites »), comme le montre le graphique suivant.

Graphique 4. Répartition des patients reçus dans 35-36 CSAPA d'Occitanie selon leurs ressources et selon le type d'établissement en 2021* (n=24 097)



* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Selon le logement

La grande majorité des personnes reçues au sein des CSAPA déclarent vivre dans un logement stable (82 %), 15 % dans un logement provisoire et 4 % déclarent être sans domicile fixe.

Ses proportions sont relativement stables dans le temps et la grande majorité des personnes accompagnées pour des problèmes d'addiction sont globalement insérées.

Tableau 5. Répartition des personnes reçues dans les CSAPA d'Occitanie selon leur type de logement et selon le département en 2021* (n=24 959)

Logement	Stable	Provisoire	SDF
Ariège	84%	12%	4%
Aude	80%	17%	3%
Aveyron	91%	8%	1%
Gard	81%	16%	3%
Haute-Garonne*	81%	13%	5%
Gers	87%	11%	2%
Hérault	79%	16%	5%
Lot	70%	21%	9%
Lozère	82%	15%	2%

Logement	Stable	Provisoire	SDF
Hautes-Pyrénées	79%	20%	1%
Pyrénées-Orientales	87%	9%	3%
Tarn	79%	20%	1%
Tarn-et-Garonne	91%	7%	2%
Occitanie	82%	15%	4%

* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Dans la moitié des départements de la région (les mêmes qu'en 2020), la part des patients vivant dans un logement durable est inférieure à la part régionale (82 %) : dans l'Aude, le Gard, la Haute-Garonne, l'Hérault, le Lot, les Hautes-Pyrénées et le Tarn ; part variant de 70 % dans le Lot à 81 % dans le Gard et la Haute-Garonne.

Si globalement, 15 % des personnes accueillies sont dans un logement provisoire, cette part dépasse une personne accueillie sur cinq dans trois départements (le Lot, les Hautes-Pyrénées et le Tarn) ; elle est nettement plus faible dans le Tarn-et-Garonne (7 %), en Aveyron (8 %) et dans les Pyrénées-Orientales (9 %).

Le département du Lot se distingue avec la part la plus élevée de personnes sans domicile fixe (9 %), suivi par la Haute-Garonne et l'Hérault (5 %). C'est dans les départements de l'Aveyron et du Tarn qu'elle est la plus faible (1 %).

Les répartitions observées en 2021 sont sensiblement les mêmes que celles observées les années précédentes.

Tableau 6. Répartition des personnes reçues dans 35-36 CSAPA ambulatoires d'Occitanie selon leur logement et par type d'établissement en 2021* (n=24 959)

Type d'établissement	Type de logement		
	Durable	Provisoire	SDF
CSAPA Généralistes*	81%	15%	4%
CSAPA Spécialisés « drogues illicites »	85%	12%	3%
CSAPA Spécialisés « alcool »	91%	7%	1%
Occitanie	82%	15%	4%

* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Notons que, si on s'intéresse à la spécialité des différents établissements, les situations sont légèrement différentes mais il est difficile d'en expliquer les raisons avec les éléments issus des rapports d'activité.

En 2021, c'est dans les CSAPA généralistes que la part des personnes sans domicile fixe est la plus élevée (4 %) alors qu'elle est de seulement 1 % dans les services spécialisés « alcool », contrairement à ce qui était observé en 2020 où la part des personnes sans domicile fixe était la plus élevée dans les CSAPA spécialisés « drogues illicites » (5 %).

L'origine des orientations

Dans plus d'un cas sur deux (52 %) les patients des CSAPA sont venus de leur propre initiative ou de celle de leurs proches.

Tableau 7. Répartition des personnes reçues au sein des CSAPA selon l'origine de l'orientation en 2021*

	Nombre	%
Initiative du patient ou des proches	13 524	52%
Justice, orientation post-sentencielle	4 304	17%
Médecin de ville	1 692	7%
Autre hôpital / autre sanitaire	1 279	5%
Institutions et services sociaux	985	4%
Structure spécialisée médico-sociale (CSAPA/ CAARUD)	953	4%
Justice, orientation pré-sentencielle	761	3%
Justice, classement avec orientation	761	3%
Structures hospitalières spécialisées en addictologie (Équipe hospitalière de liaison, consultation hospitalière d'addictologie, autre...)	609	2%
Milieu scolaire/étudiant	329	1%
Autre	572	2%
Ensemble	23 430	100%

* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

Comme les années précédentes, après les initiatives personnelles, les orientations les plus fréquentes en 2020 sont celles venant de la justice et plus particulièrement de la justice post-sentencielle (17 % des orientations). L'ensemble des orientations de « justice » (« pré-sentencielle », « post-sentencielle » ou « classement avec orientation ») sont à l'origine de 23 % des orientations.

Tableau 8. Part des personnes orientées par les services de la justice dans les CSAPA d'Occitanie en 2021*

	Justice, orientation post-sentencielle	Justice, orientation pré-sentencielle	Justice, classement avec orientation	Total orientations justice
CSAPA EAID	29%	1%	19%	49%
ANPAA32 CSAPA Auch	32%	8%	1%	41%
CSAPA ANPAA 65	31%	2%	7%	40%
ANPAA 82 Centre d'Alcoologie de Montauban	29%	4%	2%	35%
CSAPA Episode	21%	4%	7%	32%
Service Accueil Soins Arpade	26%	5%	0%	31%
ANPAA 30	26%	3%	1%	30%
CSAPA Logos	20%	8%	1%	29%
Centre d'Alcoologie de Rodez CSAPA12	18%	2%	7%	27%
CSAPA Mende	21%	2%	2%	25%
CSAPA AIPD09	17%	7%	0%	25%
CSAPA ANPAA 81	20%	2%	2%	24%
CSAPA du CH Montauban	10%	12%	0%	23%
CSAPA ANPAA 31	20%	2%	0%	22%

	Justice, orientation post-sentencielle	Justice, orientation pré-sentencielle	Justice, classement avec orientation	Total orientations justice
CSAPA de Foix	17%	1%	3%	21%
CSAPA AMT (Arc en ciel)	16%	5%	0%	21%
Clémence Isaure	16%	2%	3%	21%
Centre d'Alcoologie de Perpignan	11%	0%	10%	21%
CSAPA ADDICTIONS France AUDE	17%	1%	2%	20%
CSAPA CH Thuir	19%	0%	0%	19%
Centre d'alcoologie de Cahors	16%	0%	2%	18%
SAPA Intermède	18%	0%	0%	18%
Casa 65	13%	1%	1%	15%
CSAPA AID 11	7%	0%	3%	10%
CSAPA La Draille	8%	1%	0%	9%
CSAPA Addictions Accueil Thérapeutique	4%	0%	3%	7%
CSAPA Arthur Rimbaud	5%	0%	0%	6%
CSAPA CHU Nîmes	4%	1%	1%	5%
CSAPA Sainte-Marie	3%	0%	0%	3%
CSAPA Le Peyry	2%	0%	0%	2%
Centre d'Alcoologie de Montpellier	0%	1%	0%	1%
CSAPA CH Carcassonne	21%	3%	0%	1%
CSAPA UTTD	0%	0%	0%	0%
CSAPA ENTRACTE	0%	0%	0%	0%
CSAPA ENTRACTE antenne Méthadone	0%	0%	0%	0%
Ensemble des 36 CSAPA	17%	3%	3%	23 %

* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Cette part des orientations dites de « justice » mérite un approfondissement, d'autant qu'elle varie très fortement d'un dispositif à l'autre (de 0 % à 49 %). Ainsi, et comme cela a déjà été observé les années précédentes, parmi les CSAPA qui ont les plus fortes parts de personnes orientées par les services de la justice, beaucoup sont des ANPAA.

Des données plus précises permettraient une meilleure connaissance du motif de ces orientations de justice (alcool et risques routiers, usages de cannabis...).

Ces éléments témoignent de la grande disparité des files actives et de l'action des CSAPA sur leur territoire d'intervention.

L'INTERVENTION DES CSAPA AUPRÈS DE L'ENTOURAGE

En 2021, **1 473 personnes de « l'entourage »** ont été reçues dans les CSAPA

Tableau 9. Nombre de personnes de l'entourage accueillies en 2021 et part de cet accueil dans l'activité des CSAPA*, selon leur spécialité (n=36)

Types d'établissement	Nombre de personnes de l'entourage reçues	Part de leur accueil dans l'activité totale
CSAPA ambulatoire généraliste*	1 147	4,4%
CSAPA ambulatoire spécialisé drogues illicites	193	14,3%
CSAPA ambulatoire spécialisé alcool	133	5,4%
Total général	1 473	4,9%

* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Dans les CSAPA, l'accueil des personnes de l'entourage des patients représente globalement 4,9 % de l'activité totale des dispositifs.

C'est dans les CSAPA spécialisés « drogues illicites » que le poids de l'accueil de l'entourage dans l'activité totale est nettement plus important (14,3 %), alors qu'il est plus faible dans les CSAPA spécialisés « alcool » (5,4 %), comme dans les CSAPA généralistes (4,4 %).

Comparées aux données de 2020, le nombre de personnes de l'entourage reçues dans les CSAPA est plus important en 2021 dans les CSAPA spécialisés en drogues illicites (193 vs 110 en 2020) comme dans les CSAPA spécialisés « alcool » (133 personnes vs 61 en 2020).

En 2021, le nombre de personnes de l'entourage prises en charge dans les structures semble être est revenu au niveau observé en 2019, avant la crise sanitaire de la Covid-19, cause de la baisse de prise en charge observée en 2020.

Tableau 10. Répartition des personnes de l'entourage des patients reçues dans les CSAPA d'Occitanie en 2021, 2020, 2019 et 2018 selon les professionnels

Professionnels	% 2018	% 2019	% 2020**	% 2021*
Médecins	7%	13%	4%	6%
Psychiatres	1%	1%	2%	2%
Infirmiers	12%	12%	7%	11%
Psychologues	38%	37%	45%	41%
Assistants sociaux	7%	6%	7%	14%
Éducateurs spécialisés	28%	25%	26%	18%
Animateurs	0%	0%	0%	0%
Autres	5%	7%	9%	8%
Ensemble (n=1 552)	100%	100%	100%	100%

* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021

** 2 CSAPA n'ont pas rempli le RA de 2020

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie de 2018 à 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

En 2021, les 1 552 personnes de l'entourage sont principalement reçues par les psychologues (41 %) ; ce sont ensuite les éducateurs spécialisés (18 %), les assistants sociaux (14 %) et les infirmiers qui prennent le plus souvent en charge les personnes accompagnant le patient.

La part des médecins recevant les personnes de l'entourage, part qui avait baissé en 2020 (4 % vs 13 % en 2019), est légèrement plus élevée en 2021 (6 %).

De 2018 à 2020, les personnes de l'entourage étaient pratiquement 4 fois plus souvent prises en charge par les éducateurs spécialisés (entre 25 % et 28 % selon les années) que par les assistants sociaux (de 6 % à 7 %). **En 2021, la prise en charge des personnes de l'entourage est plus équilibrée entre ces deux professionnels : 18 % ont été prises en charge par les éducateurs spécialisés et 14 % par les assistants sociaux.**

Tableau 11. Nombre de personnes de l'entourage des patients reçues et part de cet accueil dans la file active globale des CSAPA Ambulatoires d'Occitanie en 2021*

Établissements	Patients	Personnes de l'entourage	Part de l'entourage dans la file active globale
CSAPA ENTRACTE-34	114	43	27,4
CSAPA Sainte-Marie-12	476	133	21,8
CSAPA AAT-31	430	90	17,3
CSAPA AIPD09	406	60	12,9
CASA 65	436	46	9,5
Clémence Isaure-31	1 345	128	8,7
Centre d'Alcoologie de Perpignan-66	1 328	97	6,8
CSAPA AID-11	992	70	6,6
CSAPA AMT (Arc en ciel)-34	1 956	120	5,8
Centre d'alcoologie de Cahors-46	195	11	5,3
CSAPA Logos-30	1 102	62	5,3
CSAPA ANPAA-31	2 045	110	5,1
ANPAA-30	1 384	73	5,0
Centre d'Alcoologie de Montauban-82	580	29	4,8
Centre d'Alcoologie de Montpellier-34	1 185	59	4,7
CSAPA Le Peyry-46	543	25	4,4
CSAPA CH Carcassonne-11	747	31	4,0
ANPAA32 CSAPA Auch-32	465	19	3,9
Centre d'Alcoologie CSAPA12	724	27	3,6
CSAPA ANPAA 81	1 113	41	3,6
SAPA Intermede-11	496	18	3,5
CSAPA CHU Nimes-30	1 116	36	3,1
CSAPA de Foix-09	284	9	3,1
CSAPA ADDICTIONS France-11	323	9	2,7
CSAPA Mende	542	14	2,5
CSAPA Episode-34	1 820	47	2,5
Service Accueil Soins Arpade-31	804	20	2,4
CSAPA La Draille-30	446	9	2,0
CSAPA du CH Montauban-82	1 119	20	1,8
CSAPA ANPAA65	654	11	1,7
CSAPA CH Thuir-66	1 430	6	0,4
CSAPA Arthur Rimbaud-32	274	0	0,0
CSAPA UTTD-34	958	0	0,0
CSAPA ENTRACTE antenne Méthadone-34	74	0	0,0
CSAPA EAID-81	567	0	0,0
Ensemble (n=36)	28 473	1 473	4,9

* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Dans l'activité globale des CSAPA de 2021, la part de l'accueil des personnes de l'entourage des patients varie de 0 % à 27 % selon les structures. L'accueil de l'entourage est relativement peu fréquent puisqu'il ne représente pas plus de 5 % de l'activité globale dans près des deux tiers des CSAPA d'Occitanie (23/36) ; cet accueil est nul dans 5 de ces 23 structures. Dans les 12 autres CSAPA, l'accueil de l'entourage représente plus de 10 % de l'activité globale dans seulement 4 CSAPA, avec des parts variant d'environ 13 % à 27 %.

Comme les années précédentes, on n'observe pas de lien entre la taille de la file active du dispositif et la part de l'entourage dans l'activité globale de la structure.

LES PRODUITS ET LES USAGES

Produits à l'origine de la prise en charge

Tableau 12. Répartition des produits à l'origine de la prise en charge des patients selon les spécialités des CSAPA ambulatoires en Occitanie en 2021* (n=24 775).

	CSAPA généraliste	CSAPA spécialisé drogues illicites	CSAPA spéc. alcool	Ensemble des CSAPA
Alcool	45%	20%	67%	46%
Cannabis	21%	16%	14%	20%
Opiacés (hors substitution détournée)	10%	35%	1%	10%
Cocaïne et crack	7%	6%	3%	7%
Tabac	6%	1%	10%	6%
Traitement de substitution détournés	3%	14%	1%	4%
Ad Jeu+Cyb	2%	2%	3%	2%
Autres (dont autres produits)	1%	3%	0%	1%
Médicaments psychotropes détournés	1%	1%	1%	1%
Autres addictions sans substance	1%	0%	0%	1%
Amphétamines, ecstasy...	1%	0%	0%	1%
Ensemble des produits	100%	100%	100%	100%

* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Parmi les 28 473 personnes accueillies en 2021 dans les CSAPA, on connaît le produit à l'origine de la prise en charge pour 24 775 personnes, soit pour 87 % d'entre elles.

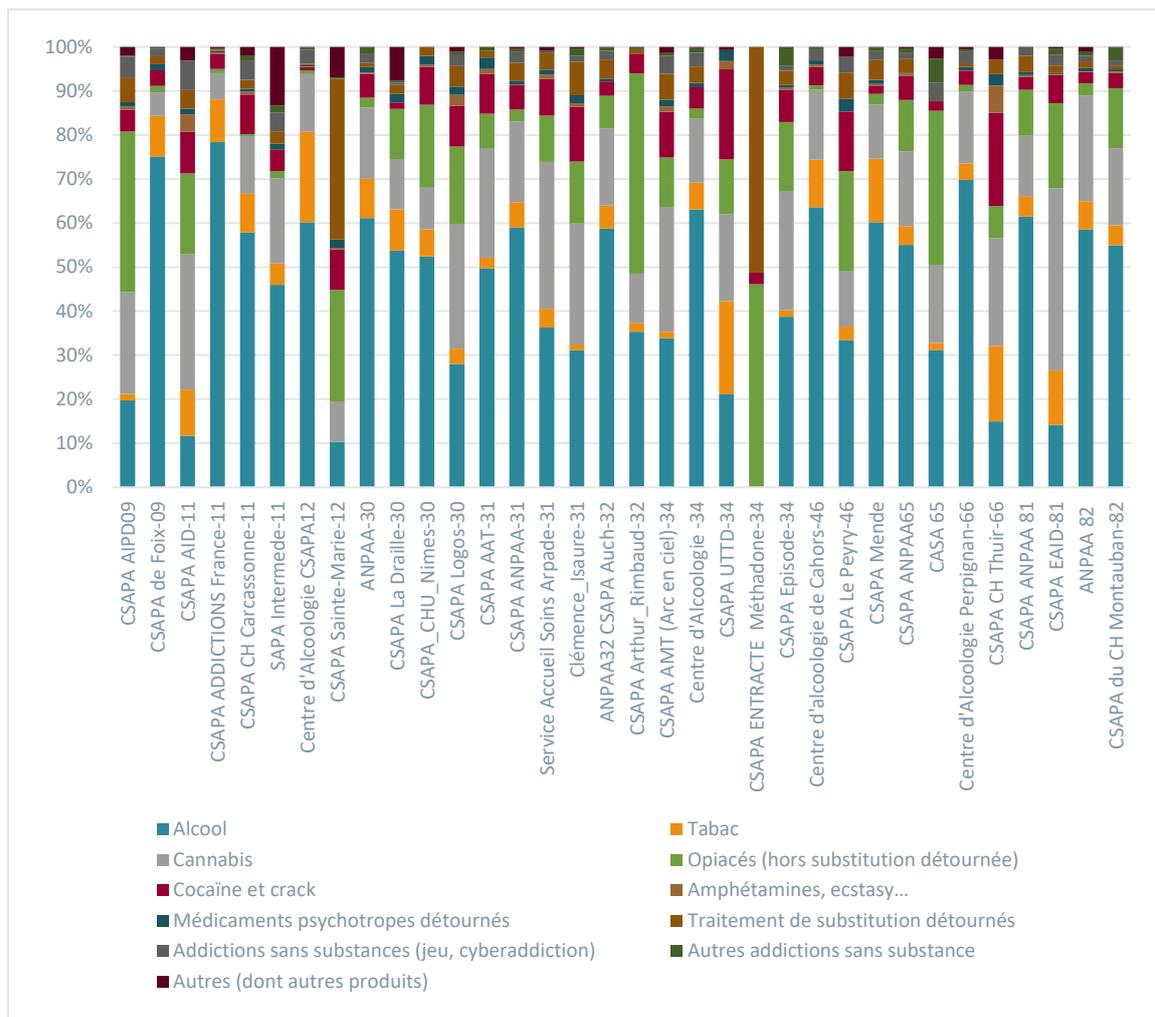
Comme les années précédentes, en 2021, l'alcool est le principal produit à l'origine de la prise en charge des patients dans les CSAPA (46 % des patients dont on connaît le motif de la prise en charge). Les personnes ayant des problématiques en lien avec l'alcool se retrouvent plus souvent au sein des centres spécialisés « alcool » (67 % de la file active) et au sein des services généralistes (45 %) ; elles représentent toutefois une part importante des patients accueillis au sein des centres spécialisés « drogues illicites » (20 %).

Ensuite, c'est la consommation de cannabis qui est la plus fréquente, à l'origine de 20 % des prises en charge. Ces consommateurs représentent 21 % de la file active des CSAPA généralistes, 16 % de celle des CSAPA spécialisés « drogues illicites » et 14 % des centres spécialisés « alcool ».

Enfin, la consommation d’opiacés (hors produits de substitution) est le troisième motif de prise en charge dans les CSAPA et concerne 10 % des personnes accueillies en 2021 ; elles représentent 35 % de la file active des CSAPA spécialisés « drogues illicites », 10 % de celle des CSAPA généralistes et seulement 1 % de celle des CSAPA spécialisés « alcool ».

Le graphique suivant montre que l’alcool est encore le principal produit à l’origine des prises en charge dans la majorité des CSAPA de la région en 2021.

Graphique 5. Part des produits à l’origine de la prise en charge des patients dans les CSAPA d’Occitanie en 2021*

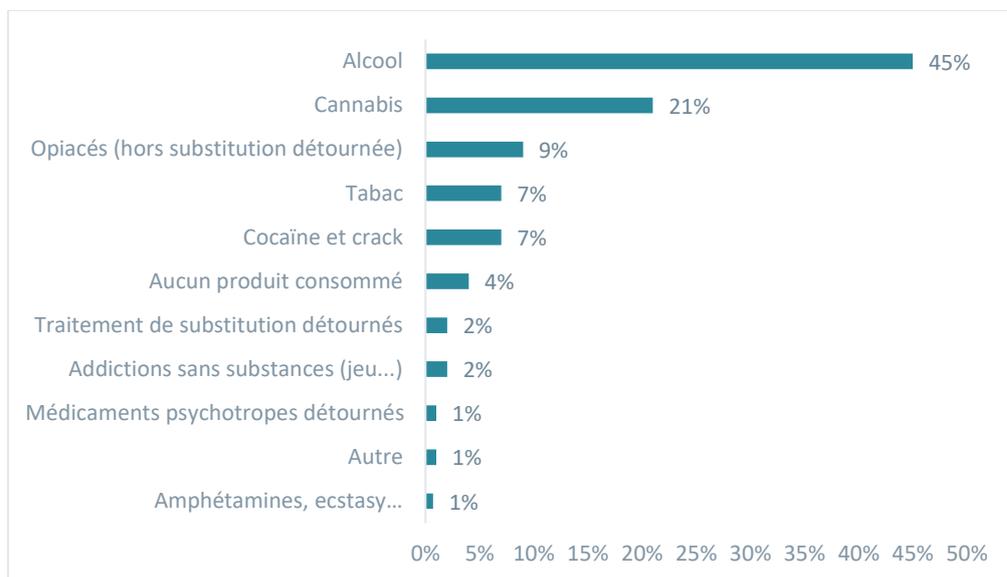


* 1 CSAPA généraliste n’a pas rempli le rapport d’activité de 2021
 Source : Rapport d’activité des CSAPA d’Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Il est important de rappeler que le motif de prise en charge n’est pas renseigné pour près de 3 700 personnes, soit 13 % des 28 473 personnes accueillies dans les CSAPA en 2021.

Analyse des produits perçus comme les plus dommageables

Graphique 6. Produit le plus dommageable déclaré par les patients reçus en CSAPA en 2021*



* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021

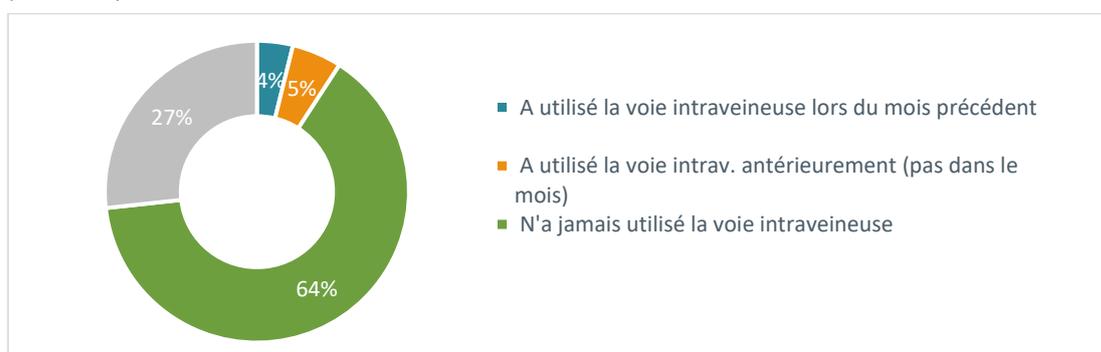
Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

En 2021, l'alcool est le produit perçu comme le plus dommageable par les patients (45 %), suivi par le cannabis (pour 21 % des patients) ; ensuite, ce sont les opiacés (pour 9 %) et le tabac (7 %), classé au même niveau que la cocaïne et le crack (7 %).

Près de 10 % des patients accueillis dans les CSAPA n'ont pas répondu à cette question. Par ailleurs, rappelons que 23 % des personnes accueillies ont été orientées par voie de justice (voir tableau 7, p.12).

Usage par voie veineuse

Graphique 7. Répartition des patients accueillis selon leur usage des drogues par voie veineuse en 2021 (n=27 246)*



* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021 et 2 CSAPA n'ont pas renseigné la question

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

En 2021, moins de 4 % des personnes reçues au sein des CSAPA déclarent avoir utilisé la voie veineuse pour consommer leur produit au cours du mois précédent (3,8 %). Comme les années précédentes, cette part reste relativement faible et représente 1 016 personnes en 2021.

Si on considère qu'un usager par voie veineuse utilise 1 seringue par jour, cela signifie que **370 840 seringues** seraient nécessaires pour les 1 016 usagers des CSAPA concernés en 2021.

Il est important de noter qu'en 2021, les CSAPA ont distribué plus **17 800 seringues**, deux fois plus qu'en 2020 (année du début de la crise sanitaire liée à la Covid-19) mais six fois moins qu'en 2019 (104 900 seringues) ; ils ont récupéré 1 015 seringues, plus qu'en 2020 (692 seringues), mais neuf fois moins qu'en 2019 (9 320) : la crise sanitaire qui a perduré en 2021 a dû, comme en 2020, bloquer ou entraver l'activité de distribution et de récupération de seringues.

En 2021, la part des personnes accueillies déclarant avoir déjà utilisé la voie intraveineuse pour leur usage de drogue est d'environ 9 % ; cette part reste relativement stable depuis 2015 (de 10 à 12 %, soit 2 % d'écart). Alors que la part des personnes qui déclarent n'avoir jamais utilisé la voie intraveineuse a augmenté ces dernières années (de 62 % en 2017 à 68 % en 2020, soit 6 % d'écart) et reste relativement élevée en 2021 avec 64 % de personnes accueillies dans les CSAPA déclarant n'avoir jamais utilisé la voie intraveineuse.

Par ailleurs, les données sont moins souvent renseignées en 2021 avec 27 % de non-réponses (contre 22 % en 2020).

L'ACTIVITÉ DES CSAPA AMBULATOIRES

Les professionnels

Tableau 13. Nombre et part des ETP au sein des CSAPA ambulatoires d'Occitanie en 2021* et part en 2020 et 2019

(n=32)	2021*		2020	2019
	Nombre d'ETP	Part des ETP	Part des ETP	Part des ETP
Fonction support (direction, secrétariat...)	90	28%	27%	27%
Fonction d'intervention (médical, paramédical et travailleurs sociaux)	231	72%	73%	73%
Total	321	100%	100%	100%

* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021 et 4 CSAPA n'ont pas renseigné le nombre d'ETP
Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

En 2021, 321 ETP de professionnels, au minimum, interviennent dans les CSAPA (1 CSAPA n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021 et 4 CSAPA n'ont pas renseigné cette question).

Les ETP des fonctions support représentent 28 % de l'ensemble des ETP déclarés et les fonctions d'intervention, plus nombreuses, en représentent 72 %.

La répartition des deux types de fonction reste relativement stable depuis 2016 (de 26% à 28 % pour la fonction support et de 74 % à 72 % pour les fonctions d'intervention).

Tableau 14. L'activité des professionnels (hors fonctions support) au sein des CSAPA d'Occitanie en 2021*

	Nb d'ETP (n=32)	Nb de consultations (n=35)
Médecins	33,0	61 360
Psychiatres	5,0	6 381
Infirmiers	54,6	71 682 (dont 35% pour la délivrance des TSO)
Psychologues	47,1	37 196
Assistants Sociaux	19,4	12 359
Éducateurs Spécialisés	44,8	32 295
Animateurs, Moniteurs	6,9	2 335
Autres (CESF, cadres de santé...)	20,5	9 522
Total (Hors support)	231,3	233 130

* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021 et 4 CSAPA n'ont pas renseigné les ETP
Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

En 2021, les professionnels intervenant dans les CSAPA (un minimum de 231 ETP puisque 4 dispositifs n'ont pas renseigné le nombre d'ETP) **ont réalisé 233 130 consultations**, soit en augmentation depuis 2020 (216 450 consultations).

Les temps d'intervention des professionnels varient fortement d'un centre à l'autre, traduisant une certaine hétérogénéité dans l'organisation des dispositifs régionaux comme le montre le tableau ci-après.

Tableau 15. Les ETP des professionnels intervenant au sein des différents CSAPA d'Occitanie en 2021*

(Hors fonctions support)	Médecin ⁽¹⁾	Psycho- logue	Infirmier	Assistant de service social	Éducateur spécialisé	Animateur/ Moniteur
AIPD 09	0,6	0,7	1,6		3,0	
CSAPA de Foix 09	0,6	1,1	0,4		0,0	
AID 11	1,2	3,4	2,0	1,5	3,0	
CSAPA CARCASSONNE – CH 11	1,4	1,0	3,1	0,6	0,5	
CSAPA INTERMEDE-Groupe SOS Solidarité 11	0,5	1,0	2,8	0,8	1,8	1,8
ANPAA Rodez 12	1,1	0,9	0,1	0,5	1,6	
CSAPA Sainte-Marie 12	1,0	0,5	3,8	0,4	0,5	
ANPAA 30	1,3	2,4	1,0		1,0	1,0
CSAPA La Draille-30	0,4	1,1	1,8		2,0	
CSAPA CHU Nîmes 30	1,4	1,3	1,5	0,8	1,0	
Addictions Accueil Thérapeutique (AAT) 31	1,3	3,0	0,0	0,5	1,0	0,4
ANPAA 31	2,7	3,6	1,7	0,9	1,0	1,0
Service Accueil Soins Arpade 31	1,0	1,8	1,0	0,8	1,7	
Clémence Isaure 31	1,6	0,5	1,1	0,8	3,8	
ANPAA 32	0,5	1,0	1,0		1,0	
Arthur Rimbaud 32	0,7	0,5	3,0	0,2		
AMT (Arc en ciel) 34	2,8	2,5	3,4	2,5	7,5	
ANPAA 34	1,6	2,4	1,8		1,0	
UTTD CHU Montpellier 34	1,8	0,0	2,8	1,0	0,0	0,0
CSAPA Entracte (CJC) 34	0,0	0,25	0,0			1,3
Épisode 34	2,5	4,1	3,5	1,8	3,8	0,4
ANPAA 46	0,2	1,0	0,8		0,9	
CSAPA Mende 48	0,5	1,8	1,3		1,0	
ANPAA 65	0,8	0,8	1,8	2,4	0,0	0
CASA 65	0,9	0,6	0,6		1,8	
ANPAA 66	1,5	1,5	6,0	1,2	2,0	
CH THUIR + Méthadone 66	2,1	2,7	1,0	1,0	1,0	1,0
ANPAA 81	1,7	1,2			2,7	
EAID 81	2,0	2,9	1,0	0,5		
ANPAA 82	1,6	1,3	2,6	1,3	0,3	
CH Montauban 82	1,0	0,8	2,3			
Occitanie (n=32)	38,0	47,1	54,6	19,4	44,8	6,9

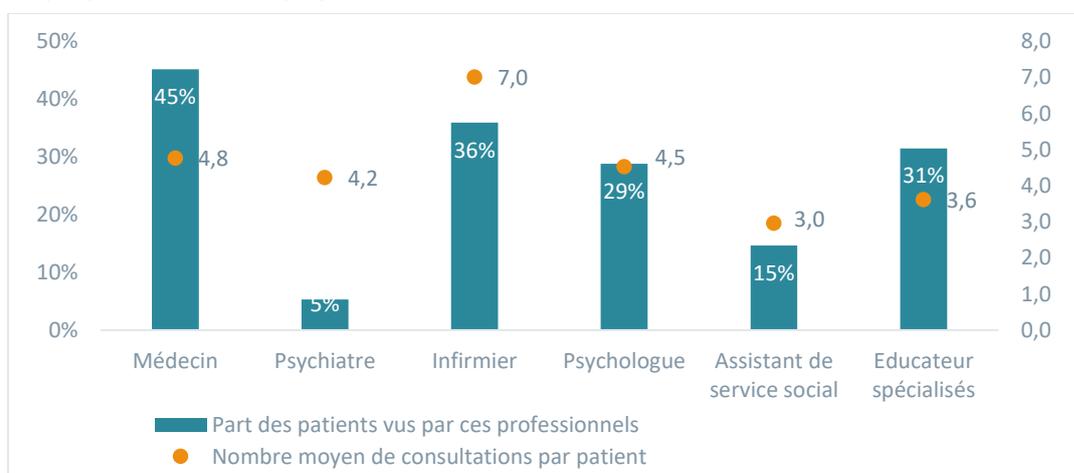
(1) y compris les psychiatres

* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021 et 4 CSAPA n'ont pas renseigné les ETP

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

Les consultations

Graphique 8. Activité des professionnels intervenant au sein des CSAPA d'Occitanie en 2021*



* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Comme pour les années précédentes, les médecins sont les professionnels qui voient la part la plus importante de la file active en 2021 (45 % des patients).

Ce sont ensuite les infirmiers et les éducateurs spécialisés qui voient le plus de patients (respectivement, 36 % et 31 % de la file active).

Du côté des patients, ce sont les infirmiers qu'ils consultent le plus souvent avec une moyenne de 7,0 consultations annuelles par patient (7,0 en 2020 et 7,8 en moyenne en 2019).

Ensuite, on compte autour de 5 consultations en moyenne par patient chez les psychiatres, les médecins (4,8) et les psychologues (4,5).

Puis un peu moins de 4 consultations en moyenne par patient (3,6) chez les éducateurs spécialisés et 3 consultations en moyenne par patient chez les assistants de service social.

Les stratégies de sevrage

Tableau 16. Les stratégies de sevrage au sein des centres CSAPA en ambulatoire en 2021*

(n=31)	%
Sevrages (N=3 204)	
dont sevrages en ambulatoire initiés par le centre	81%
dont sevrages initiés assurés par l'hôpital et suivi par le centre	19%
NR	0%
Patients (N=2 572)	
dont sevrages en ambulatoire initiés par le centre	77%
dont sevrages initiés assurés par l'hôpital et suivi par le centre	22%
NR	1%

* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021 et 4 CSAPA n'ont pas renseigné la question

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

3 204 sevrages ont été initiés en 2021 et ont concerné 2 572 patients, **soit 9,1 % des personnes accueillies dans les CSAPA**. Comparée à la part de nouveaux patients parmi les personnes accueillies en 2021 (43 %), la part des personnes qui ont initié un sevrage est relativement faible, comme cela était déjà le cas les années précédentes.

En 2021, près de **4 110 personnes** accueillies dans les CSAPA sont sous traitement de substitution aux opiacés (**TSO**), soit environ **14 % de la file active** : 2 850 sont sous méthadone (10 % de la file active) et 1 257 (4 % de la file active) sont sous traitement BHD (buprénorphine haut dosage).

Tableau 17. Part des personnes sous traitement de substitution aux opiacés selon le type de traitement et selon le type de CSAPA ambulatoire, en Occitanie en 2021*

Étiquettes de lignes	Part de la file active sous traitement méthadone	Part de la file active sous traitement BHD	Part de la file active sous TSO
CSAPA généraliste	10%	5%	15%
CSAPA Spécialisé drogues illicites	27%	8%	36%
CSAPA Spécialisé alcool	0%	0%	0%
Total général (n=4 107)	10%	4%	14%

* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

La part des personnes sous TSO varie fortement selon le type de CSAPA qui accueille les patients concernés. C'est évidemment dans les CSAPA spécialisés drogues illicites qu'elle est la plus élevée (36 % des patients), avec une part plus importante de patients sous méthadone (27 %) que de patients sous traitement BHD (8 %).

Elle est de 15 % dans les CSAPA généralistes, avec une part deux fois plus importante de personnes sous traitement méthadone que sous traitement BHD (10 % vs 5 %).

Dans les CSAPA spécialisés alcool, cette part est nulle (ces dispositifs n'ont pas la possibilité d'initier ce type de protocole).

Pour aller plus loin, il serait nécessaire d'interroger le dispositif dans sa globalité, services sanitaires et médecine libérale compris.

En fonction des départements où sont implantés les CSAPA, on note de fortes variations de la population des personnes sous TSO, comme le montre le tableau suivant.

Tableau 18. Part des personnes sous traitement de substitution aux opiacés selon le département d'implantation des CSAPA d'Occitanie en 2021*

	Part de la file active sous traitement Méthadone	Part de la file active sous traitement BHD	Part de la file active sous TSO
Ariège	17%	5%	22%
Aude	10%	4%	13%
Aveyron	15%	5%	20%
Gard	10%	3%	13%
Haute-Garonne*	7%	3%	10%
Gers	8%	3%	11%
Hérault	10%	7%	17%
Lot	26%	7%	33%
Lozère	5%	4%	9%

	Part de la file active sous traitement Méthadone	Part de la file active sous traitement BHD	Part de la file active sous TSO
Hautes-Pyrénées	15%	5%	20%
Pyrénées-Orientales	10%	3%	13%
Tarn	9%	5%	14%
Tarn-et-Garonne	7%	3%	9%
Total général (n=4 107)	10%	4%	14%

* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Concernant le traitement méthadone, la part des patients des CSAPA concernés varie de 5 % en Lozère (seul département où on ne compte qu'un seul CSAPA) à 26 % dans le Lot.

Pour le traitement BHD, la part des patients concernés est plus homogène selon les départements, variant de 3 % dans cinq départements (le Gard, la Haute-Garonne, le Gers, les Pyrénées-Orientales et le Tarn-et-Garonne) à 7 % dans les départements de l'Hérault et du Lot.

Ainsi, la part des personnes qui sont sous TSO accompagnées par les CSAPA¹ varie de 9 % dans le Tarn-et-Garonne et en Lozère, à 33 % dans le Lot ; avec des parts comprises entre 10 % et 14 % dans six départements et entre 17 et 22 % dans les quatre autres départements de la région.

En 2021, 91 décès ont été recensés au sein des 35-36 dispositifs d'Occitanie qui ont rempli le rapport d'activité, ce qui représente 0,3 % des personnes accueillies ; une part faible et stable.

Parmi ces décès, on compte 7 décès dus à une surdose aux opiacés en 2021, comme en 2020.

Les actions de dépistage

En 2021, 4 % des personnes accueillies dans les CSAPA de la région ont bénéficié d'un dépistage de l'hépatite C, 4 % d'un dépistage de l'hépatite B et également 4 % ont été dépistées pour le VIH.

Les parts des personnes dépistées sont en légère baisse comparées à celles de 2019.

Tableau 19. Pourcentage de personnes dépistées parmi les personnes reçues au sein des CSAPA d'Occitanie en 2020 et en 2021* selon le type de dépistage

	2021*	2020	2019
Pourcentage de patients ayant bénéficié d'un dépistage gratuit de l'Hépatite B	4 %	5 %	6 %
Nombre de personnes ayant bénéficié d'un dépistage gratuit de l'Hépatite C	4 %	5 %	7 %
Nombre de personnes ayant bénéficié d'un dépistage du VIH	4 %	5 %	6 %

* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021 et 2 CSAPA n'ont pas renseigné la question

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021, 2020 et 2019 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

¹ Les données présentées ici ne concernent pas les suivis par la médecine de ville

FINANCEMENT DES STRUCTURES

On peut estimer que le budget global des services CSAPA Ambulatoires en Occitanie se situe entre 20 et 28 millions d'euros en 2021.

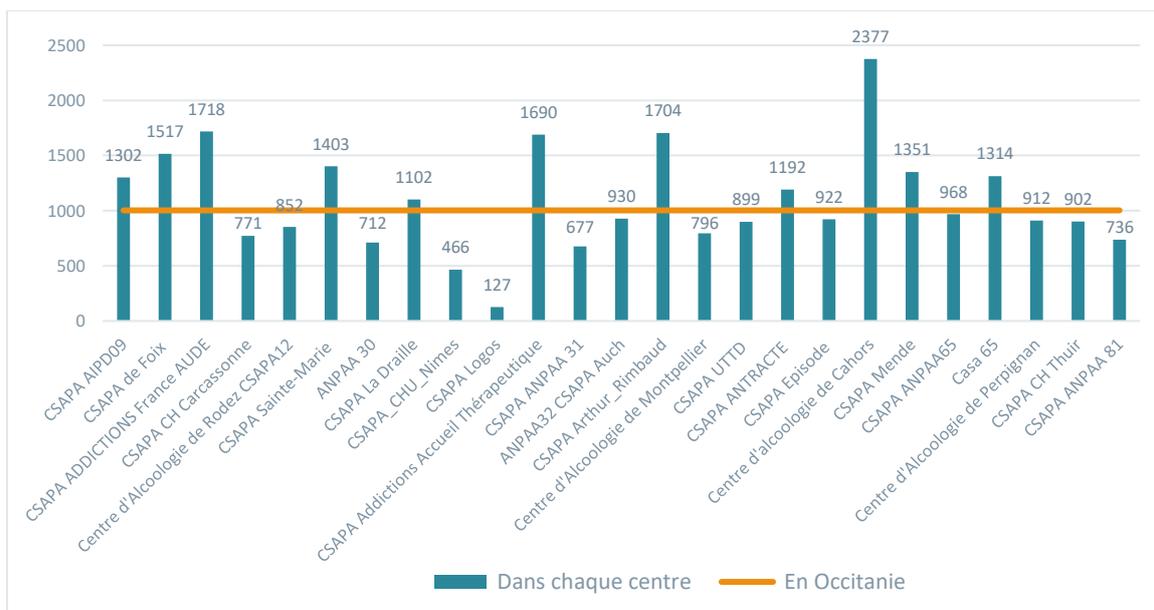
Plusieurs établissements n'ayant pas différencié la répartition budgétaire selon les services Ambulatoire et Résidentiel, l'estimation manque de précision.

En 2021, le coût moyen d'un patient pris en charge dans les CSAPA d'Occitanie concernés est de 1 003 euros², la médiane étant de 949 euros. Entre 2015 et 2019, le coût moyen par patient avait baissé chaque année, passant de 991 euros à 912 euros en 2019 ; il a ensuite augmenté à 1 027 euros en 2020 et reste élevé en 2021.

Toutefois, le coût moyen par patient varie fortement d'une structure à l'autre : de 127 euros à 2 377 euros en 2022.

Il est important de souligner qu'une part de ces différences s'explique au regard des contextes locaux, des profils des personnes composant les files actives et des actions d'aller vers (antennes, consultations avancées...).

Graphique 9. Coût annuel moyen par patient reçu dans les services CSAPA Ambulatoires d'Occitanie³ en 2021* (en euros)



* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

En 2021, les structures CSAPA AID de l'Aude, CSAPA INTERMEDE-Grp SOS Solidarité, CSAPA Service Accueil Soins Arpade, CSAPA Clémence Isaure, CSAPA AMT Arc en ciel, CSAPA ENTRACTE CJC et le CSAPA Le Pery ne sont pas présentés dans ce graphique car les budgets figurant dans le rapport d'activité ne concernent pas directement l'activité ambulatoire.

² Coût évalué en fonction de l'ONDAM médicosocial.

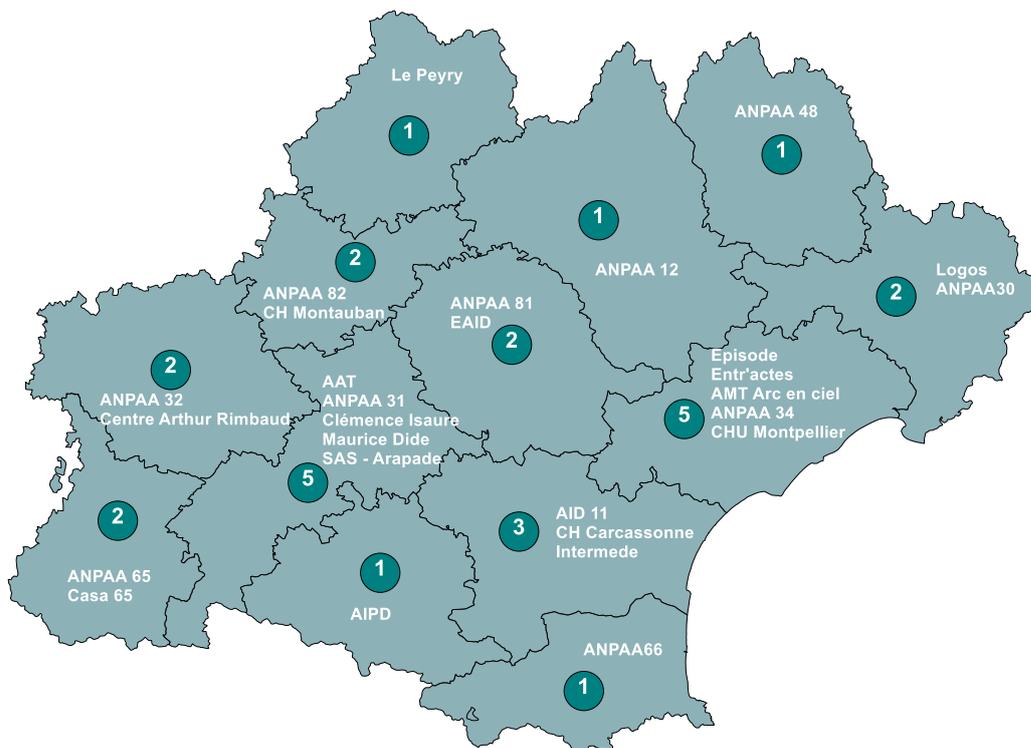
3/ LES CONSULTATIONS JEUNES CONSOMMATEURS AU SEIN DES CSAPA EN OCCITANIE

DESCRIPTION DU DISPOSITIF ET FILES ACTIVES

28 Consultations jeunes consommateurs (CJC) sont portées administrativement par des CSAPA en Occitanie. Ces services sont plus particulièrement destinés aux jeunes de moins de 25 ans et aux personnes de l'entourage. La notion d'entourage définit autant les personnes en lien direct avec un jeune accompagné par le service que des personnes qui sollicitent la CJC sans que leur proche soit accompagné par le dispositif.

La CJC s'articule plus ou moins étroitement avec la partie ambulatoire du CSAPA et si elle se situe parfois dans les mêmes locaux, elle bénéficie de l'expertise en addictologie des CSAPA tout en étant un service spécifique, dédié aux jeunes consommateurs.

Carte 2. Cartographie des services CJC portées par les CSAPA d'Occitanie en 2021



Source : ARS Occitanie – Exploitation CREAI-ORS Occitanie

Ces dispositifs sont répartis sur l'ensemble des 13 départements.

On compte 5 CJC dans les deux principaux départements de la région (la Haute-Garonne et l'Hérault), et 3 CJC dans l'Aude. Ensuite, on compte au moins une CJC dans chaque département de la région, voire deux dans les Hautes-Pyrénées, le Gers, le Tarn-et-Garonne, le Tarn ainsi que le Gard.

En Occitanie, d'autres CJC sont portées par des services hospitaliers mais ces dispositifs ne sont pas pris en compte dans cette analyse.

En 2021, nous ne disposons des données que de 24 des 28 CJC portées par les CSAPA de la région. Ainsi, **un minimum de 2 052 jeunes consommateurs et un minimum de 419 personnes de l'entourage** ont été accueillis dans ces dispositifs.

Tableau 20. Nombre de jeunes consommateurs et de personnes de l'entourage reçus dans les CJC d'Occitanie portées par les CSAPA en 2021*

	Jeunes consommateurs	Entourage
CSAPA Épisode	331	9
CSAPA AMT (Arc en ciel)	191	53
CSAPA AID 11	185	21
CSAPA EAID	162	60
CSAPA ENTR'ACTE	114	43
Centre d'Alcoologie de Perpignan	113	0
Clémence Isaure	105	0
ANPAA 82	88	2
CSAPA AIPD09	77	36
CSAPA AAT	68	27
CSAPA Intermède	61	8
CSAPA Alcool 12	58	4
CSAPA CH Carcassonne	56	8
Service Accueil Soins Arpade	56	5
CSAPA UTDD	54	50
CSAPA Mende	53	0
Casa 65	52	46
CSAPA du CH Montauban	49	8
CSAPA ANPAA 31	44	21
CSAPA ANPAA 81	43	7
ANPAA 30	42	9
CSAPA ANPAA32	22	2
CSAPA Arthur Rimbaud	18	0
CSAPA ANPAA65	10	0
Total*	2 052	419

* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021 et 3 CSAPA n'ont pas renseigné les questions concernant les CJC
Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Le volume des files actives renseigné varie fortement d'un dispositif à l'autre :

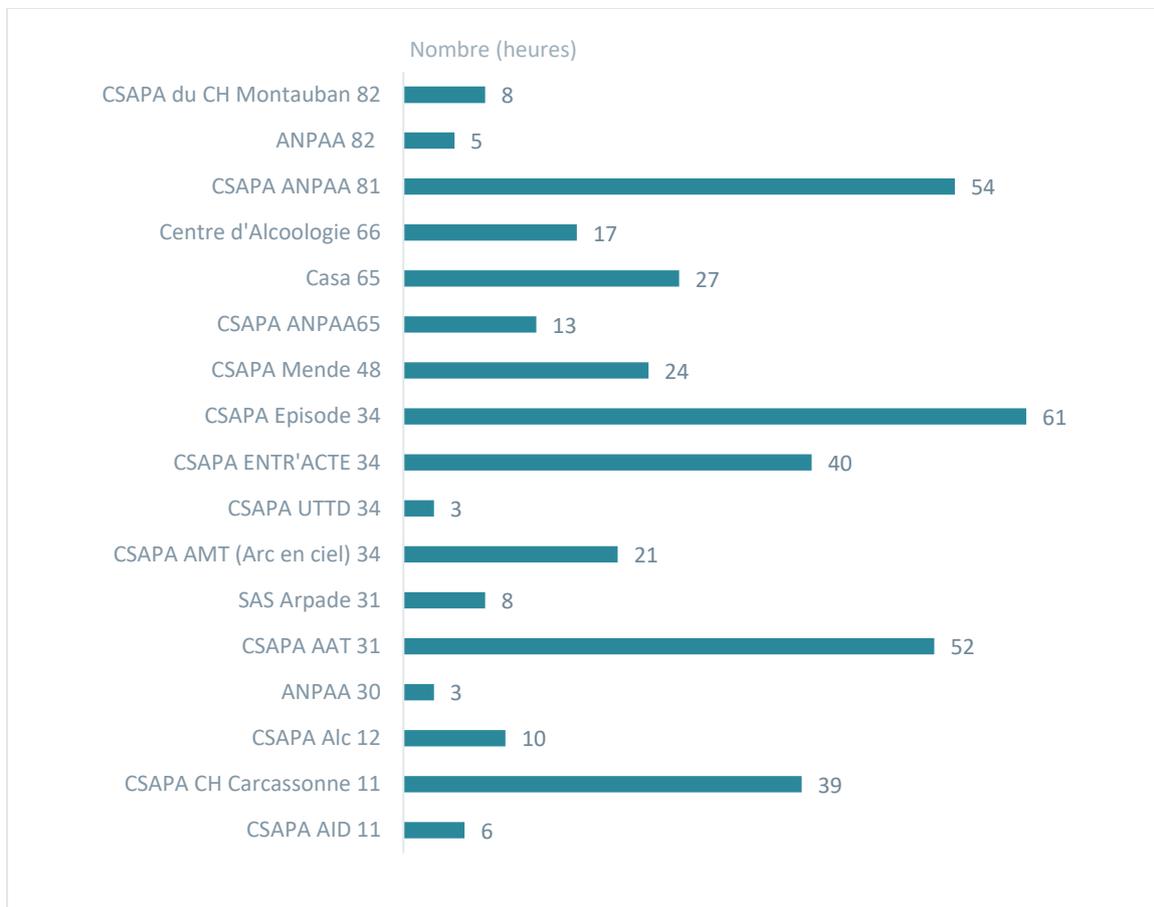
- 1 dispositif reçoit plus de 200 personnes
- 6 dispositifs reçoivent entre 100 et 200 personnes
- 10 reçoivent entre 50 et 100 personnes
- 7 reçoivent moins de 50 personnes

L'activité de ces structures varie à la fois selon leur type d'organisation (activité comprise dans le cadre de l'activité globale des CSAPA ou en dehors, en service dédié) et selon les spécificités du territoire où elles se situent (urbain ou rural, à proximité ou non de partenaires...).

Par ailleurs, les éléments présentés ici ne recensent que l'activité des CJC portées par les CSAPA. Ce n'est qu'une partie de l'ensemble de l'activité des CJC de la région, l'activité des CJC portées par des services hospitaliers n'étant pas prise en compte ici.

Les **17 CJC** rattachées aux CSAPA qui ont renseigné les horaires d'ouverture ont déclaré **23 heures d'ouverture hebdomadaire en moyenne** en 2021.

Graphique 10. Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire des CJC portées par les CSAPA en d'Occitanie en 2021*



* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021 et 3 CSAPA n'ont pas renseigné les questions concernant les CJC
Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Selon les analyses des rapports d'activités des années précédentes, il apparaît que les services qui déclarent de faibles amplitudes horaires ont une organisation autour d'un service dédié, et inversement, les services qui déclarent des amplitudes horaires élevées ont une organisation intégrée au sein de l'activité des CSAPA.

Pour les CSAPA dont les données sont comparables à celles de 2020, on note que les heures d'ouvertures sont globalement restées les mêmes et qu'elles ont significativement augmenté (9 heures de plus) pour 2 dispositifs : le CSAPA Entre'Acte dans l'Hérault et le CSAPA AAT en Haute-Garonne.

L'ACTIVITÉ

86 % de l'activité concerne l'accompagnement des jeunes consommateurs.

Tableau 21. Les jeunes consommateurs reçus et les actes effectués selon les CJC d'Occitanie portées par les CSAPA en 2021*

	Nb de consommateurs	Part des jeunes vus seuls	Nb d'actes	Nb moyen d'actes par usager
CSAPA AIPD09	77	60%	329	4,3
CSAPA AID 11	185	95%	421	2,3
CSAPA CH Carcassonne 11	56	100%	186	3,3
CSAPA Intermède 11	61	100%	232	3,8
CSAPA Alc 12	58	nr	114	2,0
ANPAA 30	42	95%	105	2,5
CSAPA AAT 31	68	69%	1 092	16,1
CSAPA ANPAA 31	44	nr	127	2,9
Service Accueil Soins Arpade 31	56	96%	83	1,5
Clémence Isaure 31	105	100%	256	2,4
CSAPA ANPAA 32	22	0%	45	2,0
CSAPA Arthur Rimbaud 32	18	100%	37	2,1
CSAPA AMT (Arc en ciel) 34	191	100%	616	3,2
CSAPA UTTD 34	54	100%	112	2,1
CSAPA ENTR'ACTE 34	114	100%	752	6,6
CSAPA Épisode 34	331	100%	654	2,0
CSAPA Mende 48	53	nr	141	2,7
CSAPA ANPAA65	10	100%	20	2,0
Casa 65	52	96%	296	5,7
Centre d'Alcoologie de Perpignan	113	100%	170	1,5
CSAPA ANPAA 81	43	88%	95	2,2
CSAPA EAID 81	162	67%	481	3,0
ANPAA 82	88	100%	233	2,6
CSAPA du CH Montauban 82	49	100%	77	1,6
Occitanie	2 052	85%	6 674	3,3

* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021 et 3 CSAPA n'ont pas renseigné les questions concernant les CJC
Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

Le nombre d'actes correspond ici au nombre d'entretiens individuels réalisés par les professionnels avec le consommateur.

En 2021, au moins 2 052 jeunes ont été accueillis dans les CJC et parmi eux, plus de huit jeunes sur dix (85 %) y sont venus seuls ; cette part est de 100 % dans 12 des 21 dispositifs qui ont renseigné cette question.

Au cours de l'année, ces jeunes ont eu en moyenne 3,3 entretiens chacun. Selon les dispositifs, ce nombre moyen d'entretiens varie de 1 à plus de 16 (3,3 en moyenne) ; il est supérieur à 3 dans sept dispositifs, soit dans plus d'un tiers des CJC de la région qui ont renseigné ces questions.

Comme les années précédentes, le CSAPA Addiction Accueil Thérapeutique de la Haute-Garonne se distingue avec un nombre moyen d'actes par patient (16,1) nettement plus élevé que dans les autres dispositifs où il varie de 1,5 à 6,6.

Depuis 2018, cette activité est relativement stable avec des nombres moyens d'entretiens variant de 3,0 entretiens par consommateur en 2020 à 3,3 en 2021 ; on comptait une moyenne de 3,1 entretiens par consommateur en 2019 et de 3,2 en 2018.

L'accueil de l'entourage représente globalement 16 % de l'activité des CJC.

Tableau 22. Les personnes de l'entourage reçues et les actes effectués selon les CJC d'Occitanie portées par les CSAPA en 2021*

	Entourage	Nombre d'entretiens individuels	Nombre moyen d'actes par personne de l'entourage
CSAPA AIPD09	36	87	2,4
CSAPA AID 11	21	67	3,2
CSAPA CH Carcassonne	8	19	2,4
CSAPA Intermède	8	2	0,3
CSAPA Alc 12	4	6	1,5
ANPAA 30	9	27	3,0
CSAPA AAT	27	283	10,5
CSAPA ANPAA 31	21	19	0,9
Service Accueil Soins Arpade	5	5	1,0
Clémence Isaure	nr	nr	nr
CSAPA ANPAA32	2	2	1,0
CSAPA Arthur Rimbaud	0	0	0,0
CSAPA AMT (Arc en ciel)	53	245	4,6
CSAPA UTTD	50	0	0,0
CSAPA ENTR'ACTE	43	137	3,2
CSAPA Épisode	9	9	1,0
CSAPA Mende	0	0	0,0
CSAPA ANPAA65	0	0	0,0
Casa 65	46	344	7,5
Centre d'Alcoologie 66	nr	nr	nr
CSAPA ANPAA 81	7	8	1,1
CSAPA EAID	60	45	0,8
ANPAA 82	2	nr0	nr
CSAPA du CH Montauban	8	4	0,5
Occitanie*	419	1 309	3,1

* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021 et 3 CSAPA n'ont pas renseigné les questions concernant les CJC
Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

En 2021, 419 personnes de l'entourage, au minimum, ont été reçues dans les CJC, nombre qui varie de 0 à 60 selon les dispositifs.

Cet effectif a légèrement augmenté depuis 2020 (362) alors qu'il était deux fois moins élevé qu'en 2019 (669 personnes) : ces différences peuvent être dues à la fois aux non-réponses des CJC (5 dispositifs en 2020 et 4 en 2021) et à la fois à une baisse d'activité due à la crise sanitaire liée à la Covid-19.

Toutefois, l'activité semblerait reprendre en 2021 avec un nombre moyen de 3,1 entretiens individuels pour les personnes de l'entourage (contre 2,5 en 2020), avec de fortes variations selon les dispositifs.

Notons que comme les années précédentes, plusieurs services déclarent moins d'entretiens individuels que de personnes reçues. Il est possible que les personnes de l'entourage soient reçues ensemble, et plus particulièrement les parents.

Les différences d'organisation des services, l'existence ou non de priorisation d'actions vers ces publics, ou encore le réseau partenarial plus ou moins important, tous ces points peuvent expliquer les importantes variations de l'activité observées selon les dispositifs, qu'il s'agisse de l'accueil des jeunes consommateurs ou celui des personnes de l'entourage.

48 % des jeunes accueillis le sont pour consommation de cannabis en 2021.

Tableau 23. Répartition des produits considérés comme les plus dommageables consommés par les jeunes reçus dans les CJC portées par les CSAPA d'Occitanie en 2021*, en 2020 et en 2019

	2021* (n=2 052)	2020 (n=2 165)	2019 (n=2 377)
Alcool	12%	10%	9%
Tabac	9%	7%	7%
Cannabis	48%	45%	57%
Opiacés	1%	1%	1%
Cocaïne et Crack	3%	2%	3%
Amphétamines, ecstasy	1%	1%	1%
Médicaments Psychotropes détournés	1%	1%	0%
Jeux d'argent et de hasard y compris jeux en ligne	1%	1%	1%
Cyberaddictions	6%	7%	9%
Pas de produits consommés	9%	5%	5%
Autre ou non renseigné	9%	20%	7%
Total	100%	100%	100%

* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021 et 3 CSAPA n'ont pas renseigné les questions concernant les CJC
Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

Après le cannabis, l'alcool est le produit le plus souvent consommé par les jeunes accueillis dans les CJC (12 % d'entre eux) ; consommation qui semblerait augmenter légèrement (en supposant que la consommation des jeunes des CJC qui n'ont pas renseigné ces questions se répartissent de la même façon quant à leur consommation...).

Les comportements addictifs, comme notamment la cyberaddiction, sont relativement fréquents puisqu'ils représentent 6 % des addictions des jeunes accueillis et les addictions sans produit consommé, considérées comme dommageables, représentent toutefois 9 % des réponses (seulement 5 % les années précédentes).

On ne connaît pas la réponse à cette question pour 9 % des jeunes accueillis.

LES ORIENTATIONS

Dans plus de la moitié des cas (53 %), les jeunes consommateurs reçus dans les CJC portés par les CSAPA de la région ne font pas l'objet d'une orientation. Toutefois, 35 % d'entre eux ont été orientés et le plus souvent, vers ou au sein des CSAPA (48 %).

Tableau 24. Répartition des jeunes consommateurs ayant consulté dans une CJC d'Occitanie portée par les CSAPA, selon le type d'orientation en 2021*

	Occitanie
Part des jeunes orientés	35%
dont : CSAPA	48%
CMP/CMPP	10%
Hospitalisation	2%
Médecine de ville Psychiatrie	3%
Médecine de ville Généraliste	2%
Psychologue (CSAPA/CMP)	3%
Point Écoute	2%
Service social	7%
Autre	24%
Pas d'orientation nécessaire	53%
Sans réponse	12%

* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021 et 3 CSAPA n'ont pas renseigné les questions concernant les CJC

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAL-ORS OCCITANIE

Comme les années précédentes, la part des orientations dans la catégorie « autres » est importante ; elle l'est cependant moins en 2021 (24 %) qu'en 2020 (35 %) et qu'en 2019 (28 %). Il serait intéressant de réaliser un focus sur ce point.

LES PROFESSIONNELS INTERVENANT DANS LES CJC D'OCCITANIE

Un minimum de **27,8 ETP** de différents professionnels sont intervenus au sein des CJC portés par les CSAPA d'Occitanie en 2021, pour l'accompagnement des jeunes et des personnes de l'entourage.

Tableau 25. La répartition des ETP par profession dans les CJC d'Occitanie portée par les CSAPA en 2021*

	Médecins	Psychologue	Infirmier	Éducateur Spécialisé	Autres	Total
CSAPA AIPD 09	0,1	0,4	0,6	0,6	0,2	1,9
CSAPA AID 11	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,3
CSAPA CH Carcassonne 10	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
CSAPA Intermede 10	0,0	0,4	0,3	0,5	0,5	1,7
CSAPA Alcool 12	0,0	0,0	0,2	0,2	0,0	0,4
ANPAA 30	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
CSAPA AAT 31	0,5	5,0	1,0	1,0	0,0	7,5
CSAPA ANPAA 31	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,4
Service Accueil Soins Arpade 31	0,0	0,5	0,1	0,1	0,0	0,7
Clémence Isaure 31	nr	nr	nr	nr	nr	nr
CSAPA ANPAA 32	nr	nr	nr	nr	nr	nr
CSAPA Arthur Rimbaud 32	nr	nr	nr	nr	nr	nr
CSAPA AMT (Arc en ciel) 34	0,0	0,3	1,5	1,5	1,5	4,8
CSAPA UTTD 34	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,3
CSAPA ENTR'ACTE 34	0,0	0,8	0,4	0,4	0,6	2,2
CSAPA Episode 34	0,0	0,9	0,8	0,8	0,0	2,5
CSAPA Mende 48	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,5
CSAPA ANPAA 65	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,3
Casa 65	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	0,9
Centre d'Alcoologie 66	0,0	0,5	0,5	0,5	0,0	1,5
CSAPA ANPAA 81	0,1	0,2	0,1	0,3	0,1	0,8
CSAPA EAID 81	0,2	0,4	0,0	0,0	0,0	0,6
ANPAA 82	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,2
CSAPA du CH Montauban 82	0,1	0,2	0,1	0,1	0,0	0,4
Occitanie	1,3	10,6	5,9	6,2	3,8	27,8

* 1 CSAPA généraliste n'a pas rempli le rapport d'activité de 2021 et 3 CSAPA concernés n'ont pas renseigné les questions concernant les CJC
Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

En 2021, parmi les 24 des 28 CSAPA portant une CJC qui ont renseigné les questions portant sur les CJC (dont la file active est de 2 054 jeunes), 3 n'ont pas renseigné les questions concernant les ETP ; nous ne disposons donc des données des EPT que pour seulement 21 des 28 CSAPA disposant des CJC (soit 25 % de non-réponses).

Ainsi, parmi ces dispositifs, les psychologues sont les professionnels les plus présents dans les CJC d'Occitanie en 2021, comme les années précédentes. Présents dans 16 des 21 CJC qui ont renseigné la question, ils représentent 10,6 ETP, soit 38 % de l'ensemble des professionnels de ces CJC. Viennent ensuite les éducateurs spécialisés qui totalisent 6,2 ETP, soit 22 % de l'ensemble. Ils sont présents dans plus de la moitié des centres qui ont renseigné la question (13/21), suivis par les infirmiers, présents dans 14 CJC renseignés, représentant 5,9 ETP, soit 21 % des professionnels. C'est enfin la catégorie autres professionnels qui représente 3,8 ETP, soit 13,5 % de l'ensemble des professionnels intervenant dans les CJC.

Quant aux médecins, présents dans 8 des 21 ETP, ils représentent près de 1,3 ETP, soit près de 5 % des professionnels.

Il est important de noter que malgré le nombre important de non-réponses concernant les ETP des CSAPA portant des CJC (7 CSAPA sur 28), le nombre d'ETP déclaré par ces 21 CSAPA est plus important en 2021 (27,8 ETP) que celui déclaré par 24 CSAPA en 2020 (21,7 ETP).

On peut donc considérer que le nombre des ETP des CSAPA portant des CJC a augmenté depuis 2020.

4/ LES CSAPA INTERVENANT EN MILIEU CARCÉRAL

16 CSAPA ont déclaré être intervenus en établissement pénitentiaire (EP) en 2021.

La grande majorité d'entre eux (13/16) sont intervenus dans un seul établissement et 3 (dont les deux CSAPA du Tarn et un CSAPA de la Haute-Garonne) sont intervenus dans deux établissements de leur département.

À l'exception du Gers et du Lot, au moins un CSAPA a déclaré être intervenu en milieu carcéral dans chaque département de la région.

En 2021, ces 16 CSAPA ont vu 2 037 personnes dans les EP de la région.

Tableau 26. Nombre de détenus visités par les CSAPA en établissement pénitentiaire et part de ceux pour qui il s'agit de la 1^{re} prise en charge en addictologie en 2021

	Nombre de détenus visités	dont 1 ^{re} prise en charge en addictologie	% 1 ^{re} prise en charge
CSAPA AIPD 09	47	26	55%
CSAPA AID 11	48	7	15%
CSAPA CH Carcassonne 11	75	13	17%
CSAPA Alcool 12	23	11	48%
CSAPA Sainte-Marie 12	197		
ANPAA 30	159		
CSAPA ANPAA 31	40		
Service Accueil Soins Arpade 31	27		
CSAPA AMT (Arc en ciel) 34	365	32	9%
CSAPA Épisode 34	373	159	43%
CSAPA Mende 48	81		
CSAPA ANPAA 65	104	53	51%
Centre d'Alcoologie 66	145	57	39%
CSAPA ANPAA 81	89	45	51%
CSAPA EAID 81	145		
CSAPA du CH Montauban 82	119		
Ensemble (n=16)	2 037	403	20%

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAM-ORS OCCITANIE

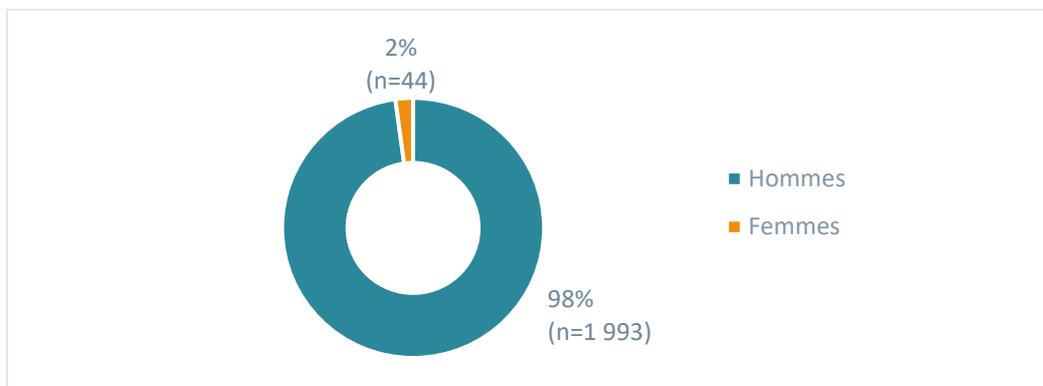
En 2021, près de 2 040 détenus ont été visités par des professionnels de 16 CSAPA de la région. Pour 403 d'entre eux (soit 20 %), il s'agissait de la première prise en charge en addictologie.

Pour sept CSAPA effectuant des visites en milieu pénitentiaire, sept n'ont visité que des détenus ayant déjà eu une prise en charge en addictologie ; pour les neuf autres CSAPA, la part des détenus visités ayant pour la première fois une prise en charge en addictologie varie de 9 % à 55 %.

LES PERSONNES VUES EN ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE (EP)

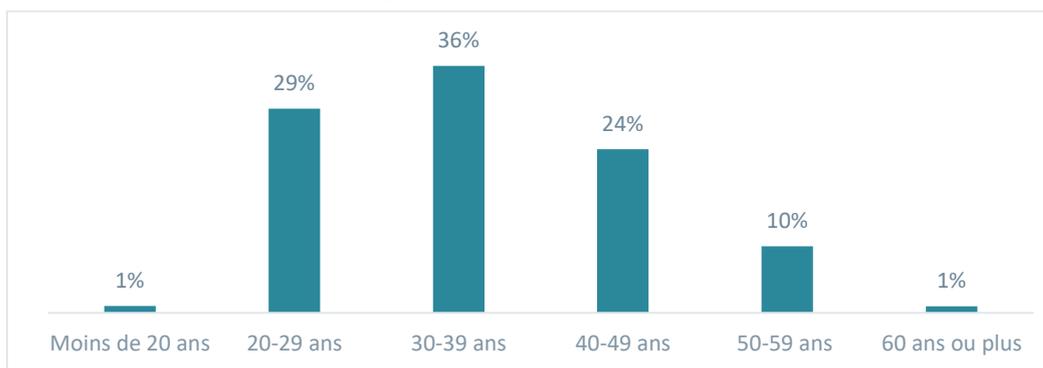
Seulement 2 % des personnes visitées en EP par les CSAPA sont des femmes.

Graphique 11. Répartition selon le genre des personnes en EP vues par les CSAPA en 2021 (en %)



Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

Graphique 12. Répartition selon l'âge des personnes en EP vues par les CSAPA en 2021 (en %)



Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

En 2021, près de quatre détenus sur dix visités par les CSAPA sont âgés de 30-39 ans (36 %) et près de trois sur dix (29 %) sont âgés de 20-29 ans ; ainsi, près des deux tiers des personnes visitées dans les EP ont moins de 40 ans et plus d'un tiers sont âgées de 40 ans ou plus.

Tableau 27. Nombre et % de personnes visitées par les CSAPA en EP selon l'origine de la demande de consultation en 2021

Origine de la demande	Nombre de détenus visités	%
Initiative du patient ou des proches	718	38
UCSA	738	39
SMPR	32	2
SPIP	304	16
Surveillants	11	1
Autre	69	4
Total	1 872	100
NR	165	8

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

Pour les détenus dont on connaît l'origine de la demande, les deux principales sont : soit le patient lui-même ou l'un de ses proches (38 % des cas), soit l'unité sanitaire de l'établissement pénitentiaire (39 % des cas).

Ensuite, 16 % des orientations ont été faites par le service pénitentiaire d'insertion et de probation et 2 % par le service médico-psychologique régional ; 11 demandes (soit 1 %) ont été faites par les surveillants.

L'origine de la demande des visites est inconnue pour 165 détenus, soit 8 % de l'ensemble des détenus visités.

Tableau 28. Nombre et % de détenus selon le produit à l'origine de la prise en charge en 2021

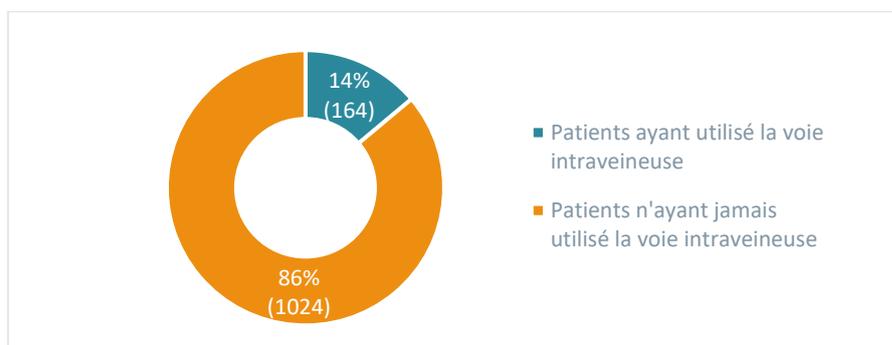
Produit à l'origine de la demande	Nombre de détenus	%
Alcool	809	46,7
Tabac	75	4,3
Cannabis	448	25,8
Opiacés (hors substitution détournée)	118	6,8
Cocaïne et crack	191	11,0
Amphétamines, ecstasy...	2	0,1
Médicaments psychotropes détournés	6	0,3
Traitement de substitution détournés	51	2,9
Addiction sans substance (Jeu, internet, autre)	32	1,8
Autres (dont autres produits)	2	0,1
Total	1 734	100,0
NR	303	14,9

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Dans la plupart des cas, la demande concerne une consommation excessive d'alcool (47 %). Ensuite, c'est la consommation de cannabis qui pose problème (26 % des cas) et enfin, la consommation de cocaïne et/ou de crack (11 %).

Pour plus de 300 détenus (15 % de l'ensemble), on ne connaît pas le produit à l'origine de la demande.

Graphique 13. Nombre et % de détenus visités par les CSAPA en 2021, ayant ou non utilisé la voie intraveineuse (n=1 188)



Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Parmi les détenus visités, 86 % déclarent n'avoir jamais utilisé la voie intraveineuse. Toutefois, il est important de noter que cette question est non-renseignée pour 849 détenus, soit 42 % des personnes visitées dans les EP en 2021.

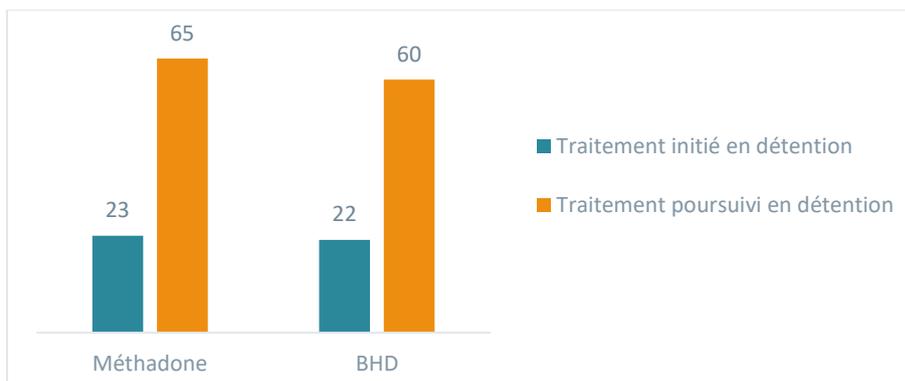
Tableau 29. Nombre et % de détenus visités par les CSAPA en 2021 dépistés et/ou vaccinés selon les pathologies

Pathologies	Nombre de détenus	%
Hépatite B : Personnes ayant bénéficié d'un dépistage gratuit	491	24,1
Personnes ayant débuté une vaccination	11	0,5
Personnes ayant complété le schéma vaccinal	11	0,5
Hépatite C : Personnes ayant bénéficié d'un dépistage gratuit	313	15,4
VIH : Personnes ayant bénéficié d'un dépistage gratuit	326	16,0

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

En 2021, parmi les détenus visités en EP par les CSAPA, près d'un quart a bénéficié d'un dépistage gratuit de l'hépatite B, 15 % d'un dépistage gratuit pour l'hépatite C et 16 % d'un dépistage gratuit du VIH.

Graphique 14. Nombre de détenus visités par les CSAPA en 2021 ayant bénéficié d'un traitement aux opiacés



Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREA-ORS OCCITANIE

En 2021, 170 détenus visités par les CSAPA suivent un traitement aux opiacés (88 sont sous Méthadone et 82 sous BHD), soit 8,3 % de l'ensemble des détenus visités (respectivement, 4,3 % et 4 %).

Parmi eux, 45 détenus (23 pour la Méthadone et 22 pour le BHD) ont initié leur traitement en prison, soit plus d'un quart des bénéficiaires d'un traitement aux opiacés (26 %).

L'ACTIVITÉ DES PROFESSIONNELS INTERVENANTS

Tableau 30. Nombre de consultations et nombre de détenus consultés par les différents professionnels des CSAPA dans l'EP en 2021

Professionnels	Nombre de consultations/ entretiens	Nombre de patients détenus	Nbr moyen de consult./entret. par patient	% des détenus consultés (n-2037)
Médecins	168	57	2,9	3%
Psychiatres	310	128	2,4	6%
Infirmiers	626	207	3,0	10%
Psychologues	690	192	3,6	9%
Assistants sociaux	1 345	575	2,3	28%
Éducateurs spécialisés	3 656	1 259	2,9	62%
Animateurs	0	0	0,0	0%
Autres *	246	159	1,5	8%
Total consultations / entretiens	7 041			

* Autres = 246 CEFS déclarés par un seul CSAPA

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

En 2021, 7 041 consultations/entretiens de professionnels des CSAPA d'Occitanie ont été effectués auprès de détenus d'établissements pénitentiaires de la région.

Plus de la moitié de ces entretiens ont été réalisés par les éducateurs spécialisés (3 656) et ont concerné 1 259 détenus, ce qui représente une moyenne de 2,9 visites par détenu. Ainsi, parmi les détenus visités, 62 % l'ont été par un éducateur spécialisé.

Ensuite, ce sont les assistants sociaux qui ont réalisé le plus grand nombre de visites en EP (1 345) qui ont concerné 575 détenus, soit une moyenne de 2,3 visites par détenu. Ces détenus représentent 28 % de l'ensemble des personnes visitées dans les EP par les CSAPA.

Toutefois, si le nombre de visites des psychologues est moins élevé (690) et concerne moins de détenus (192), le suivi est plus fréquent avec une moyenne de 3,6 visites par détenu. Il en va de même pour les médecins avec 168 visites pour 57 patients, soit une moyenne de 2,9 visites par patient.

Tableau 31. Types d'activités thérapeutiques de groupe et participation des détenus dans les EP visités par les CSAPA en 2021

Activité thérapeutique	Nbr d'activités de groupe	Nbr de réunions des groupes	Nbr de détenus participants	% de détenus participants
Groupes de parole	3	25	55	2,7
Groupes d'information	10	42	78	3,8
Ateliers d'activité artistique	0	/	/	/
Ateliers d'activité corporelle	0	/	/	.

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Dans les EP visités par les professionnels des CSAPA, les activités thérapeutiques existantes sont les groupes de parole et les groupes d'information ; aucun atelier d'activité artistique ou d'activité corporelle n'est mis en place.

En 2021, près de 80 détenus ont participé aux groupes d'information et 55 ont participé aux groupes de parole, ce qui a concerné, respectivement, 3,8 % et 2,7 % des détenus visités pendant l'année.

Tableau 32. Nombre de professionnels des CSAPA intervenant dans les EP (en ETP) en 2021

Professionnels	Salariés (en ETP)	Mis à disposition (en ETP)	Ensemble (en ETP)
Médecins	0,3	0	0,3
Psychologues	1,3	0	1,3
Infirmiers	0,6	0	0,6
Éducateurs spécialisés	4,8	0	4,8
Autres (précisez)	2,5	0	2,5
Total	9,4	0	9,4

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAL-ORS OCCITANIE

Tous les professionnels qui sont intervenus dans les EP (9,4 ETP) sont des salariés des CSAPA.

Comme on l'a vu précédemment, ce sont les éducateurs spécialisés qui sont intervenus le plus souvent auprès des détenus, représentant 4,8 ETP et ensuite les professionnels « Autres » représentant 2,5 ETP.

Concernant la catégorie «Autres» qui représente 2,5 ETP, les professionnels qui ont été précisés sont des travailleurs sociaux autres que les éducateurs spécialisés, les assistants sociaux et les conseillers en économie sociale et familiale.

Pour les intervenants en EP, le nombre total d'heures d'intervention en prison s'élève à 918 heures par mois, soit une moyenne de 76 heures mensuelles pour les 12 CSAPA qui ont répondu à la question : le nombre d'heures déclarées par ces CSAPA varie de 11 heures par mois (CSAPA de Rodez qui intervient dans l'EP de Druelle) à 193 h par mois (CSAPA Épisode qui intervient dans l'EP de Béziers) ; pour les 10 autres CSAPA, les heures d'intervention sont comprises entre 30 et 80 heures (8 /10 CSAPA) et dépassent les 100 heures dans 2 CSAPA sur 10.

LES SORTANTS

Parmi les personnes vues en EP par les CSAPA, 764 sont sorties en 2021

Tableau 33. Nombre et % de détenus visités par les CSAPA et sortant de l'EP, selon leur orientation à la sortie en 2021

Patients sortants selon leur orientation	Nombre de détenus	%
CSAPA intervenant en EP	133	21%
Autre CSAPA ambulatoire	180	28%
CSA avec hébergement	25	4%
Établissement sanitaire (hospitalisation, SSR)	35	5%
Médecin de ville	16	3%
Autre (précisez)	142	22%
Sans orientation	109	17%
Total	640	100%

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAL-ORS OCCITANIE

L'orientation des personnes à la sortie des établissements pénitentiaires est connue pour 84 % des détenus visités par les CSAPA (640) : près de la moitié (49 %) sont orientés, soit vers un autre CSAPA ambulatoire (28 %), soit vers le CSAPA qui les a visité en EP (21 %).

Près de 2 sur 10 (17 %) sortent sans orientation.

5/ LES ACTIVITÉS D'HÉBERGEMENT DANS LES CSAPA EN OCCITANIE EN 2021

L'arrêt de la consommation de drogue représente un grand changement dans la vie d'une personne dépendante. Cette rupture avec le produit peut nécessiter un accompagnement au long cours, le temps de consolider l'arrêt et de retrouver un équilibre ainsi que certains repères qui ont pu manquer durant les années de consommation.

C'est pour répondre à ce besoin que différents types de structures accueillent les usagers après leur sevrage pour des soins résidentiels.

Ce type d'aide repose sur le principe du changement de cadre, parfois sur l'éloignement, et sur un programme thérapeutique destiné à renforcer les compétences de la personne.

Il existe des lieux d'accueil individuels (appartements thérapeutiques, familles d'accueil) ou collectifs (centres thérapeutiques résidentiels, services de soins de suite et de réadaptation, communautés thérapeutiques).

Au sein de l'ensemble des établissements CSAPA d'Occitanie, on peut recenser :

- 8 services d'Appartements thérapeutiques relais
- 6 Centres thérapeutiques résidentiels
- 2 réseaux de familles d'accueil,
- 2 services d'hébergement d'urgence et de transition,
- 1 service de nuitées d'hôtel.

LES APPARTEMENTS THÉRAPEUTIQUES RELAIS (ATR)

Ce sont des logements individuels gérés par des CSAPA, mis à la disposition des personnes en démarche de soin et suffisamment autonomes pour assumer les tâches du quotidien.

La durée du séjour est limitée à quelques mois et une participation financière est demandée à la personne accueillie. Elle peut ainsi (ré)expérimenter une vie indépendante tout en bénéficiant de l'accompagnement de l'équipe du CSAPA coordinateur.

Un référent suit la personne durant toute la durée de son séjour. Il se déplace dans le logement et reçoit le locataire au centre. Le résident a aussi accès à l'ensemble des services proposés par le CSAPA (activités thérapeutiques, consultations, groupes de parole...).

En 2021, les 8 ATR des CSAPA d'Occitanie se répartissent sur cinq départements :

- 2 dans l'Aude
- 1 dans le Gard
- 2 en Haute-Garonne
- 2 dans l'Hérault
- 1 dans le Lot

Les données observées en 2021 ne pourront être comparées qu'à celles observées en 2018 (concernant les 8 ACT de la région), celles de 2020 et de 2019 étant incomplètes (seulement 6 ATR avaient rempli le questionnaire).

Plus de 100 personnes accueillies dans ces ATR en 2021.

Tableau 34. Activité des ATR rattachés aux CSAPA d'Occitanie en 2021

	Nb de places	Nb de patients hébergés	Nb de personnes par place	Durée moyenne d'un séjour (en jours)
AID – 11	8	3	0,4	363
Intermède -11	12	23	1,9	190
Les Capitelles - 30	6	9	1,5	190
Arpade - 31	12	17	1,4	244
Clémence Isaure -31	10	14	1,4	582
Arc en ciel -34	6	8	1,3	244
Entr'actes - 34	8	12	1,5	219
Le Peyry - 46	8	15	1,9	183
Total	70	101	1,4	265

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 – Exploitation CREA-ORS Occitanie

En 2021, les ATR d'Occitanie proposaient 70 places et ont accueilli 101 patients, soit une moyenne de 1,4 patient par place.

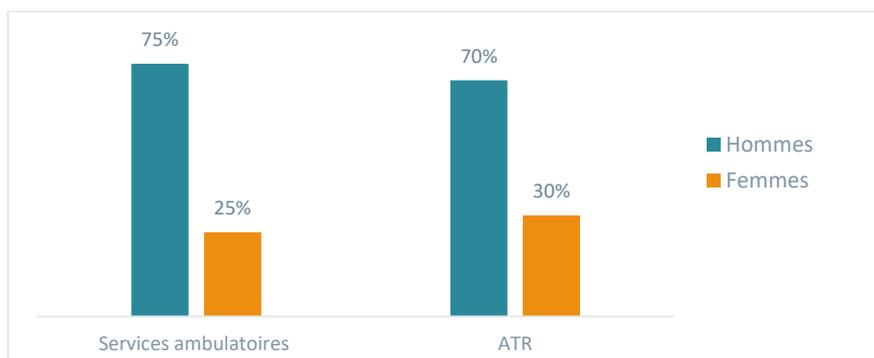
Le nombre de personnes hébergées par place disponible varie de 0,4 à 1,9 selon les ATR. Comme pour les années précédentes, on note qu'il n'y a qu'un seul dispositif dans lequel l'ensemble des places disponibles n'a pas été occupé (l'ATR rattaché au CSAPA de l'Aude AID 11).

La durée des séjours étant limitée à quelques mois, on compte une durée moyenne globale de 265 jours (soit près de 9 mois) pour les 101 séjours effectués au cours de l'année.

Cette durée moyenne varie fortement en fonction des ATR : de 183 jours (environ 6 mois) à 582 jours (près de 19 mois). Elle est généralement inférieure à 300 jours, à l'exception de deux ATR (un dans l'Aude et un en Haute-Garonne) où la durée moyenne des séjours approche l'année pour le premier (363 jours) et dépasse l'année pour le second (582 jours).

30 % des personnes reçues dans ces ATR sont des femmes

Graphique 15. Répartition des patients reçus dans les CSAPA d'Occitanie selon leur genre en 2021 (n=101)

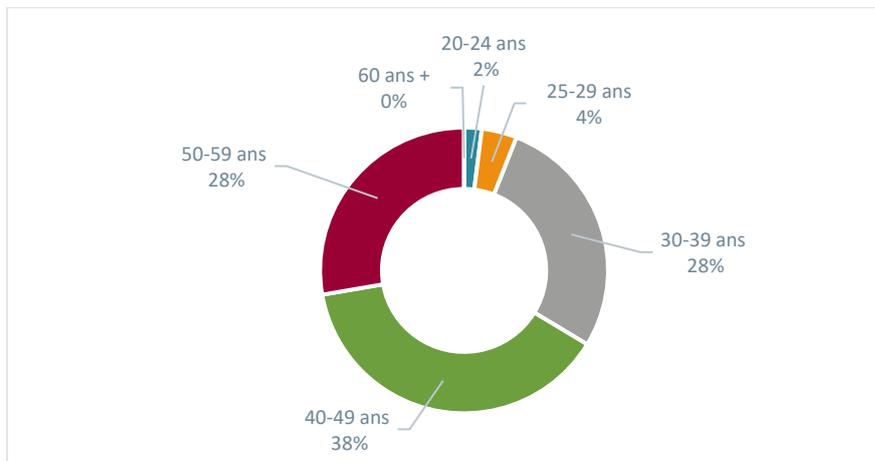


Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 – Exploitation CREA-ORS Occitanie

En 2021, les femmes représentent trois personnes sur dix accueillies dans les ATR (30 %), soit une part plus élevée que dans les services ambulatoires des CSAPA (25 %).

La grande majorité des personnes hébergées sont âgées de 30 à 59 ans (94 %)

Graphique 16. Répartition des personnes reçues au sein des ATR d'Occitanie selon leur âge en 2021 (n=101)



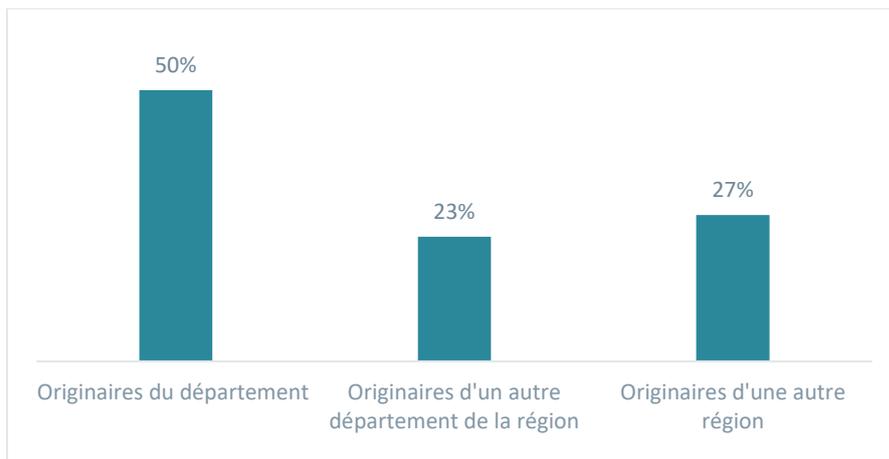
Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 – Exploitation CREAI-ORS Occitanie

Parmi les 101 patients reçus en ATR en 2021, les deux tiers (66 %) sont âgés de 30 à 49 ans. On compte également une part importante de personnes âgées de plus de 50 ans (28 %) et peu de patients âgés de 25-29 ans (4 %).

L'âge moyen des patients reçus dans les ATR d'Occitanie est de 43,8 ans en 2021 (plus élevé qu'en 2018 où il était de 39 ans).

La moitié des patients hébergés sont originaires d'Occitanie

Graphique 17. Provenance des personnes reçues dans les ATR d'Occitanie en 2021 (n=99)



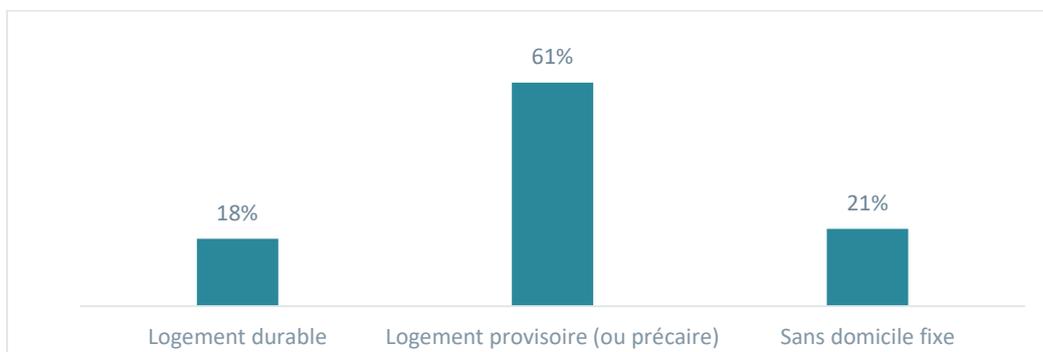
Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 – Exploitation CREAI-ORS Occitanie

Un patient sur deux est originaire du département, 23 % sont originaires d'un autre département d'Occitanie et plus d'un quart viennent d'une autre région (27 %).

Ainsi, la part des Occitans accueillis est de 73 % en 2021.

Des patients en situation de précarité financière importante : plus de huit sur dix sont sans logement durable et plus des deux tiers vivent avec des minima sociaux.

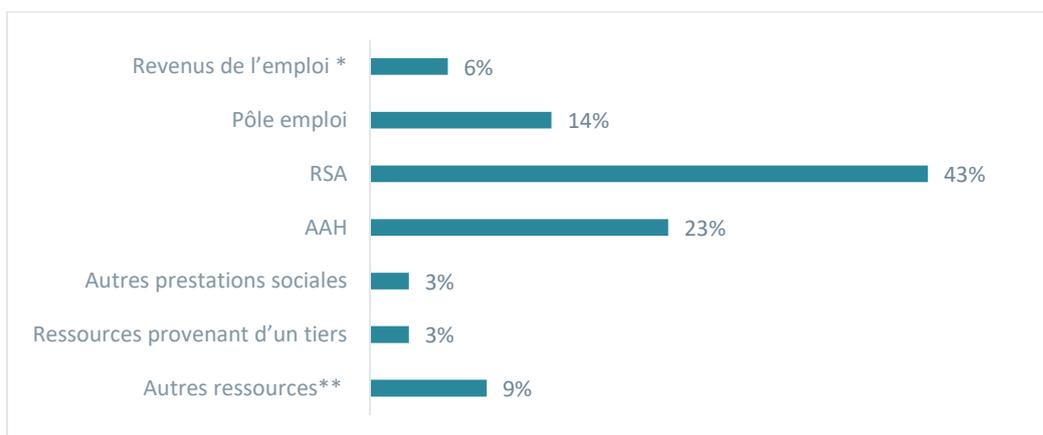
Graphique 18. Le logement des personnes reçues au sein des ATR d'Occitanie en 2021 (n=99)



Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 – Exploitation CREAI-ORS Occitanie

Plus de huit personnes sur dix (82 %) reçues dans les ATR d'Occitanie n'ont pas de logement durable : 61 % sont dans des logements provisoires ou précaires et 21 % sont sans domicile fixe.

Graphique 19. Origines des ressources des personnes reçues au sein des ATR d'Occitanie en 2021 (n=101)



* y compris retraites et pensions d'invalidité ** y compris les personnes sans revenu
Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 – Exploitation CREAI-ORS Occitanie

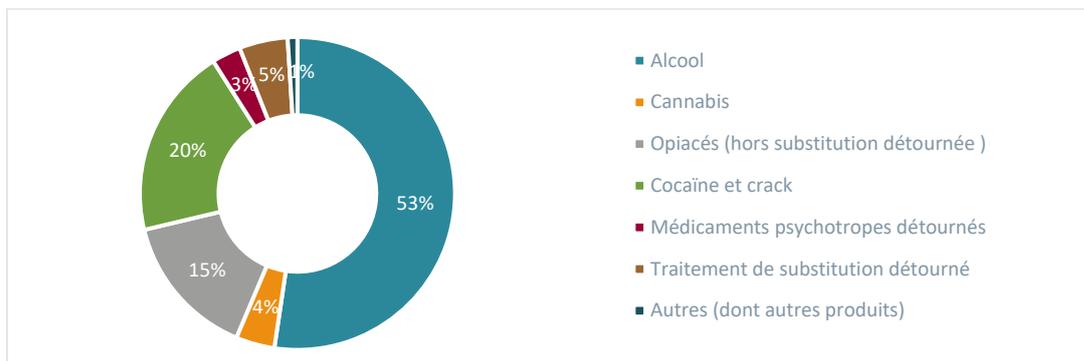
En 2021, plus des deux tiers (68 %) des patients reçus dans les ATR vivent de minima sociaux ou de prestations sociales.

Moins d'un quart (20 %) des patients ont des revenus liés à l'emploi (soit un salaire, une pension de retraite ou une pension d'invalidité, soit un revenu versé par Pôle emploi) ; cette part s'élève à 56 % parmi les personnes accueillies dans les services ambulatoires des CSAPA en 2021 (cf. p.9).

Une autre part des personnes accueillies ont d'autres ressources (9 %) ou des ressources provenant d'un tiers (3 %), soit 12 % des personnes accueillies dans les ATR.

Soulignons que les ATR sont en lien étroit avec les établissements ambulatoires qui portent ces services. L'analyse des rapports d'activité ne permet pas d'aller plus loin dans l'étude de ces articulations. Un approfondissement serait pourtant nécessaire pour une meilleure compréhension des profils et des parcours des personnes reçues.

Graphique 20. Répartition des personnes reçues selon les produits à l'origine de l'accompagnement en ATR en Occitanie en 2021 (n=101)



Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 – Exploitation CREAI-ORS Occitanie

En 2021, la consommation excessive d'alcool est à l'origine de plus de la moitié de l'accueil des patients en ATR (53 %).

Vient ensuite celle de la cocaïne et du crack (20 %), puis celle des opiacés (15 %).

Le détournement des traitements de substitution aux opiacés compte pour 5 % des causes de prise en charge ; la consommation du cannabis concerne 4 % des patients et celle de médicaments psychotropes détournés a concerné 3 % des patients ; enfin, 1 % des patients ont été accueillis pour un autre produit.

LES CENTRES THÉRAPEUTIQUES RÉSIDENTIELS (CTR)

Les centres thérapeutiques résidentiels (CTR) accueillent les personnes sevrées ou sous traitement de substitution, durant 6 mois à un an, afin de les aider à stabiliser l'arrêt de leur(s) consommation(s) et à retrouver un équilibre.

La personne réapprend à vivre avec les autres, participe aux tâches de la vie quotidienne avec ses pairs (préparation des repas, entretien...). Les résidents sont accueillis dans le cadre d'un projet thérapeutique propre à chaque lieu. Certains CTR ont une approche centrée sur les activités sportives, d'autres sur des activités comme l'élevage ou le jardinage. Les journées sont organisées entre des ateliers, des groupes de parole, et des temps libres ou d'accompagnement individuel. Les équipes qui interviennent dans ces lieux sont composées d'éducateurs, d'animateurs, de psychologues... afin de favoriser d'une part, le changement d'environnement et d'autre part, le choix d'un lieu selon son projet thérapeutique ; l'orientation en CTR est nationale.

En 2021, on dispose des données de cinq des six CTR d'Occitanie :

- 1 dans le Gard
- 1 en Haute-Garonne
- 1 dans l'Hérault
- 1 dans le Lot
- 1 dans les Pyrénées-Orientales

Tableau 35. Capacité d'accueil et accueil dans les centres thérapeutiques résidentiels d'Occitanie en 2021

Structures	Nombre de places	Nombre de patients hébergés	Nombre de personnes par place
Blannaves - 30	nr	nr	nr
Mas Saint Gilles - 30	35	48	1,4
En Boulou - 31	12	19	1,6
Le Kaléidoscope - 34	12	9	0,8
Le Peyry - 46	15	50	3,3
Le Ribéral L'Oliveraie - 66	10	29	2,9
Total	84	155	1,8

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

En 2021, ces 5 centres proposent un total de 84 places qui ont permis d'accueillir 155 personnes.

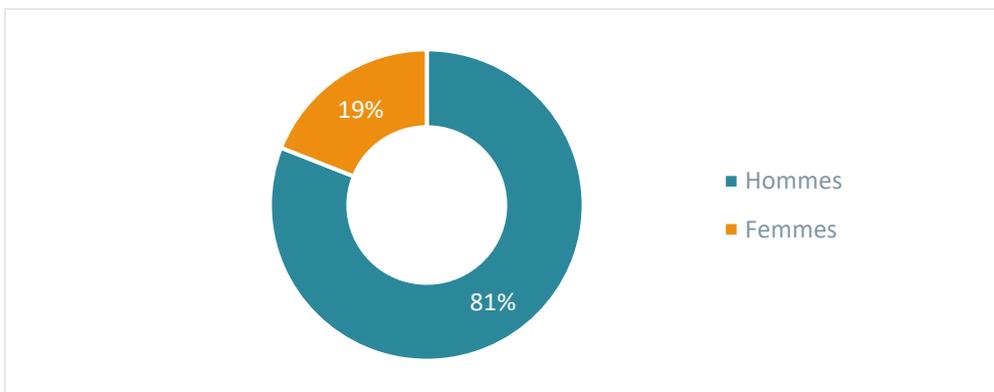
Pour l'ensemble de ces CTR, chaque place a été occupée en moyenne 1,8 fois au cours de l'année. Ce nombre de personnes par place varie de 0,8 (dans le CTR le Kaléidoscope) à 3,3 (dans le CTR Le Peyry) traduisant ainsi des durées moyennes de séjour très variables selon les dispositifs.

Seul le dispositif de l'Hérault (le Kaléidoscope) n'a pas été occupé dans sa totalité au cours de l'année.

Pour ces dispositifs, la durée moyenne globale des séjours est de 5,9 mois, variant de 1,6 mois dans le CTR Le Peyry, à 10,3 mois dans les CTR du CSAPA En Boulou et dans celui du CSAPA Kaléidoscope.

81 % des personnes reçues sont des hommes et 19 % sont des femmes

Graphique 21. Répartition hommes/femmes au sein des CTR d'Occitanie en 2021 (n=155)

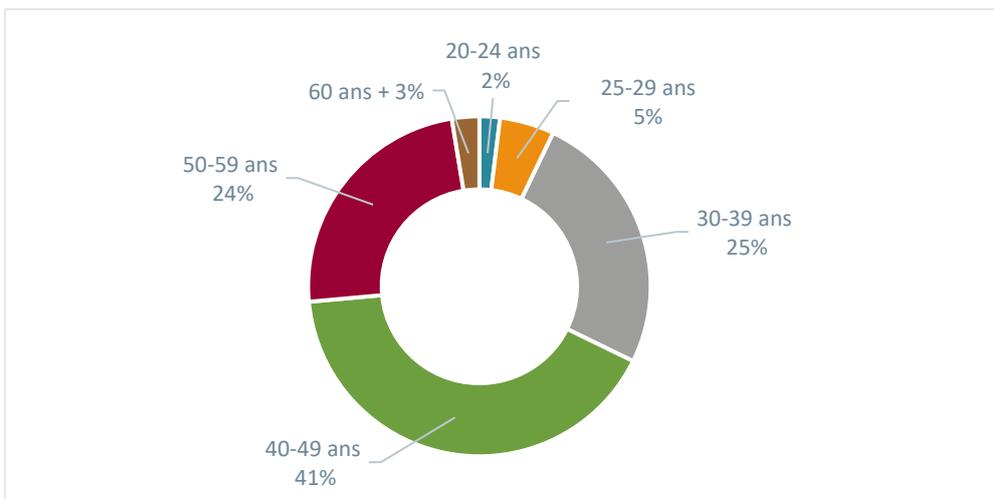


1 CSAPA n'a pas rempli le rapport d'activité du CTR de 2021

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

66 % des patients sont âgés de 30 à 49 ans.

Graphique 22. Répartition des patients reçus dans les CTR d'Occitanie selon l'âge en 2021 (n=155)



1 CSAPA n'a pas rempli le rapport d'activité du CTR de 2021

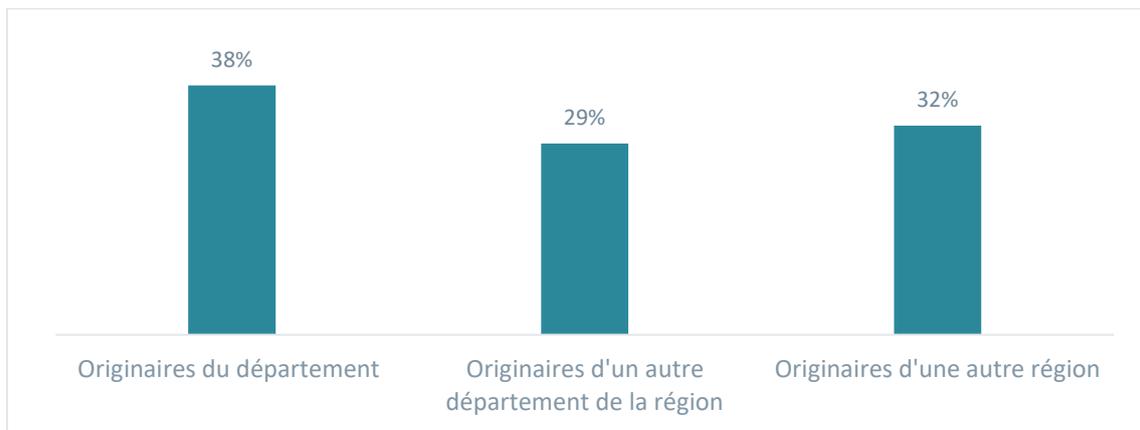
Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

En 2021, les personnes hébergées dans ces CTR sont relativement âgées : plus de la moitié ont plus de 40 ans (57 %), moins d'un tiers sont âgées de 30 à 39 ans (29 %) et seulement 14 % ont moins de 30 ans.

L'âge moyen des patients reçus dans ces cinq CTR d'Occitanie est de 43,5 ans en 2021.

Près de sept personnes accueillies sur dix sont des habitants d'Occitanie

Graphique 23. Répartition des personnes reçues dans les CTR d'Occitanie en 2021 selon leur lieu d'origine (n=146)



1 CSAPA n'a pas rempli le rapport d'activité du CTR de 2021

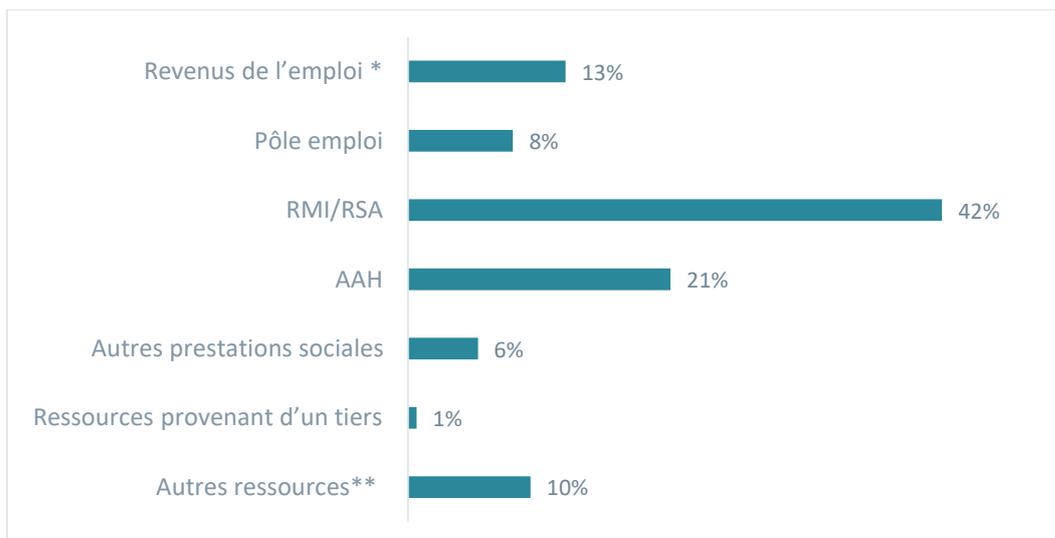
Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

En 2021, plus d'un tiers des personnes accueillies dans ces quatre CTR est originaire du département (38 %) et plus d'un quart (29 %) est originaire d'un autre département de la région. Ainsi, on compte 67 % d'Occitans parmi les personnes accueillies dans les CTR.

32 % des personnes accueillies dans les CTR d'Occitanie viennent d'une autre région. Cette part de personnes non originaires de la région s'explique par le niveau d'orientation vers les CTR qui se fait non pas au niveau régional, mais au niveau national.

Comme pour les personnes accueillies dans les ATR, la majorité des personnes reçues dans les CTR sont en situation de précarité financière.

Graphique 24. Répartition des personnes reçues dans les CTR selon le type de ressources en 2021 (n=144)



* y compris retraites et pensions d'invalidité

** y compris les personnes sans revenu

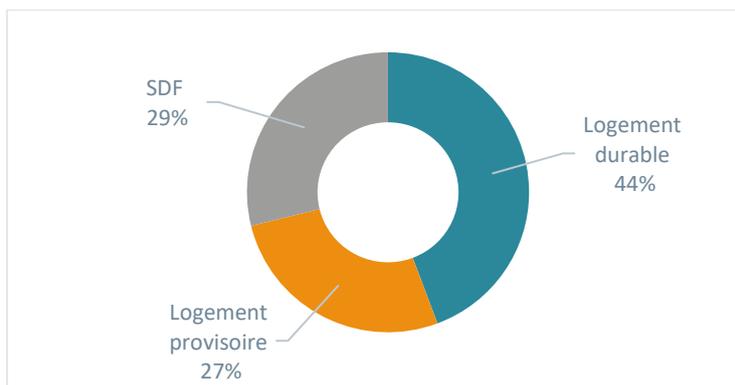
1 CSAPA n'a pas rempli le rapport d'activité du CTR de 2021

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Seulement 21 % des personnes accueillies dans un des quatre CTR ont des revenus liés à l'emploi (soit un salaire, une pension de retraite ou une pension d'invalidité, soit un versement de Pôle emploi) alors que cette part est de 56 % pour les personnes accueillies dans les services ambulatoires des CSAPA (voir p.9).

La majorité des personnes accueillies vit avec des minima sociaux (69 %).

Graphique 25. Répartition des personnes reçues au sein des CTR d'Occitanie selon le type de logement en 2021 (n=149)



1 CSAPA n'a pas rempli le rapport d'activité du CTR de 2021

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Seulement 44 % des patients bénéficient d'un logement durable alors que 27 % vivent dans des logements précaires et que 29 % sont sans domicile fixe.

Près de 106 260 consultations réalisées par les professionnels intervenant dans les CTR en 2021.

Tableau 36. Activités au sein des CTR selon les professionnels auprès des personnes accueillies en 2021

Professionnels	Consultations	Patients	Nb moyen de consultations par patient
Médecins	2 138	87	25
Psychiatres*	387	nr	nr
Infirmiers	82 644	96	861
Psychologues	2 103	92	23
Assistants Sociaux	2 317	53	44
Éducateurs Spécialisés	14 494	103	141
Animateurs	2 051	7	293
Autres	125	46	3
Total	106 259	484	220

1 CSAPA n'a pas rempli le rapport d'activité du CTR de 2021

*un seul CTR déclare des consultations de psychiatre mais sans renseigner le nombre de patients concernés

Source : Rapport d'activité des CSAPA d'Occitanie 2021 - Exploitation CREAI-ORS OCCITANIE

Ce nombre important de consultations réalisées par l'ensemble des professionnels auprès des personnes accueillies dans les CTR reflète la dimension médico-psychosociale de ces dispositifs.

En effet, pour l'ensemble des professionnels intervenus dans l'année, on compte une moyenne d'environ 220 consultations par patient, suivi nettement plus important que celui des services ambulatoires où la moyenne est d'environ 8 consultations par patient en 2021.

Ce sont les infirmiers et les éducateurs qui sont les plus mobilisés auprès des personnes reçues.

LES FAMILLES D'ACCUEIL

Ce type d'aide repose sur l'hypothèse que le rythme et l'entourage d'une famille peuvent aider l'utilisateur à retrouver un équilibre et des repères après son sevrage. Les familles d'accueil sont souvent investies dans des activités associatives dans lesquelles le résident peut trouver sa place, se sentir utile. La personne dispose de son propre espace mais se conforme aux exigences de la vie de famille. La famille est formée et indemnisée. L'équipe du CSAPA coordinateur assure le suivi de la famille et de la personne accueillie.

Dans la région, 20 places de famille d'accueil sont déployées en 2021, au sein de deux centres : Clémence Isaure (15 places) et Le Peyry (5 places).

En 2021, ces places ont concerné 34 personnes. Parmi elles, 12 % ont moins de 30 ans, 29 % ont entre 30 et 39 ans et 59 % ont plus de 40 ans.

Plus du tiers des personnes accueillies dans les familles d'accueil sont des femmes (35 %).

6/ LES CHIFFRES CLÉS CONCERNANT LES CSAPA OCCITANS EN 2021

Pour la septième année consécutive, le CREAI-ORS Occitanie réalise l'analyse des rapports d'activité des Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA).

Les trois modalités d'intervention sont présentées dans ce dossier : les services ambulatoires, les consultations jeunes consommateurs et les services résidentiels.

Services Ambulatoires

37 services composent l'offre régionale sur l'ensemble des 13 départements, mais en 2021, seuls **36 CSAPA** ont rempli le rapport d'activité.

Quelques chiffres clés pour ces 36 dispositifs :

- 28 473 personnes sont reçues par l'ensemble des services ;
- 43 % sont des nouveaux patients ;
- 75 % des personnes reçues sont des hommes ;
- 61 % des personnes de la file active ont un âge compris entre 30 et 50 ans ;
- 56 % des personnes reçues dans les CSAPA d'Occitanie ont des revenus liés à l'emploi ;
- 82 % des personnes reçues au sein des CSAPA déclarent vivre dans un logement durable ;
- 46 % des demandes sont en lien avec des problèmes d'alcool ;
- 2 572 patients ont initié un sevrage en 2021, soit 9,1 % des personnes accueillies ;
- 17 800 seringues ont été distribuées par les CSAPA ;
- 231 ETP pour les fonctions d'interventions pour 233 130 consultations réalisées ;
- 949 euros est le coût médian par personne prise en charge.

Consultations jeunes consommateurs

28 Consultations jeunes consommateurs (CJC) sont portées administrativement par des CSAPA en Occitanie, mais en 2021, seules **24 CJC** ont été renseignées. Les CJC portées administrativement par un établissement sanitaire ne sont pas prises en compte.

Quelques chiffres clés toutefois pour ces 24 dispositifs :

- 2 052 jeunes de moins de 25 ans ont été reçus (minimum car 4 CJC non renseignées) ;
- 419 personnes de l'entourage ont été reçues (minimum car 4 CJC non renseignées) ;
- 1 CJC reçoit plus de 300 jeunes, 6 en reçoivent entre 100 et 199 alors que 17 CJC en reçoivent moins de 100 ;
- 85 % des jeunes sont reçus seuls ;
- 48 % des demandes concernent le cannabis ;
- 27,8 ETP interviennent dont 10,6 ETP de psychologues et 6,2 ETP d'éducateurs.

Interventions en milieu carcéral

En 2021, 16 CSAPA ont déclaré être intervenus en établissement pénitentiaire (EP). À l'exception des départements du Gers et du Lot, au moins un EP de chaque département a été visité par un CSAPA.

Quelques chiffres clés :

- 2 037 détenus ont été visités ; il s'agissait d'une première prise en charge en addictologie pour 20 % d'entre eux ;
- La grande majorité sont des hommes (98 %) et pour les deux tiers, âgés de moins de 40 ans (66 %) ;
- Dans près de 8 cas sur dix (77 %) c'est le détenu, ou un de ses proches, qui est à l'origine de la demande (38 %) ou bien l'unité sanitaire de l'établissement pénitentiaire (39 %) ;
- En 2021, les différents professionnels intervenants ont réalisé plus de 7 040 consultations ou entretiens auprès des détenus : 62 % des détenus visités ont eu des entretiens avec un éducateur spécialisé (2,9 entretiens en moyenne), 28 % avec un assistant social (2,3 entretiens en moyenne), 10 % avec un infirmier (3 entretiens annuels en moyenne) ; 6 % ont eu des consultations de psychiatre (2,4 fois en moyenne), et 3 % des consultations de médecin (3 fois en moyenne).
- L'ensemble des professionnels étant intervenus dans les EP sont des salariés des CSAPA et représentent 9,4 ETP.
- Parmi les détenus visités, 764 sont sortis en 2021, et près de la moitié de ceux dont on connaît l'orientation sont allés, soit dans un autre CSAPA ambulatoire (28 %), soit dans un CSAPA intervenant en EP (21 %) ; 17 % sont sortis sans orientation.

Services Hébergement

La région compte huit appartements thérapeutiques relais (ATR) et six centres thérapeutiques résidentiels (CTR) en 2021.

- Les huit ATR de la région ont rempli le questionnaire : ils sont dotés de 70 places et ont reçu 101 personnes en 2021, pour un total de près de 26 800 jours d'hébergement.
- Cinq CTR sur six ont été renseignés : ils disposent de 84 places et ont reçu 155 personnes en 2021.

7/ LISTE DES TABLEAUX, FIGURES ET CARTES

Les tableaux

Tableau 1. Caractéristiques de la file active des CSAPA d’Occitanie en 2021 (n=36).....	4
Tableau 2. File active des CSAPA d’Occitanie en 2020 et en 2021 et pourcentage d’évolution (n=36).....	4
Tableau 3. Nombre et file active des CSAPA dans les départements d’Occitanie en 2021 (n=36)	6
Tableau 4. Répartition des patients reçus dans les CSAPA d’Occitanie selon le département et selon leurs ressources en 2021* (n=24 097)	9
Tableau 5. Répartition des personnes reçues dans les CSAPA d’Occitanie selon leur type de logement et selon le département en 2021* (n=24 959).....	10
Tableau 6. Répartition des personnes reçues dans 36 CSAPA ambulatoires d’Occitanie selon leur logement et par type d’établissement en 2021* (n=24 959)	11
Tableau 7. Répartition des personnes reçues au sein des CSAPA selon l’origine de l’orientation en 2021*	12
Tableau 8. Part des personnes orientées par les services de la justice dans les CSAPA d’Occitanie en 2021*	12
Tableau 9. Nombre de personnes de l’entourage accueillies en 2021 et part de cet accueil dans l’activité des CSAPA*, selon leur spécialité (n=36)	14
Tableau 10. Répartition des personnes de l’entourage des patients reçues dans les CSAPA d’Occitanie en 2021, 2020, 2019 et 2018 selon les professionnels	14
Tableau 11. Nombre de personnes de l’entourage des patients reçues et part de cet accueil dans la file active globale des CSAPA Ambulatoires d’Occitanie en 2021*	15
Tableau 12. Répartition des produits à l’origine de la prise en charge des patients selon les spécialités des CSAPA ambulatoires en Occitanie en 2021* (n=24 775).	16
Tableau 13. Nombre et part des ETP au sein des CSAPA ambulatoires d’Occitanie en 2021* et part en 2020 et 2019.....	20
Tableau 14. L’activité des professionnels (hors fonctions support) au sein des CSAPA d’Occitanie en 2021*	20
Tableau 15. Les ETP des professionnels intervenant au sein des différents CSAPA d’Occitanie en 2021*	21
Tableau 16. Les stratégies de sevrage au sein des centres CSAPA en ambulatoire en 2021*	22
Tableau 17. Part des personnes sous traitement de substitution aux opiacés selon le type de traitement et selon le type de CSAPA ambulatoire, en Occitanie en 2021*	23
Tableau 18. Part des personnes sous traitement de substitution aux opiacés selon le département d’implantation des CSAPA d’Occitanie en 2021*	23
Tableau 19. Pourcentage de personnes dépistées parmi les personnes reçues au sein des CSAPA d’Occitanie en 2020 et en 2021* selon le type de dépistage	24
Tableau 20. Nombre de jeunes consommateurs et de personnes de l’entourage reçus dans les CJC d’Occitanie portées par les CSAPA en 2021*	27
Tableau 21. Les jeunes consommateurs reçus et les actes effectués selon les CJC d’Occitanie portées par les CSAPA en 2021*	29
Tableau 22. Les personnes de l’entourage reçues et les actes effectués selon les CJC d’Occitanie portées par les CSAPA en 2021*	30
Tableau 23. Répartition des produits considérés comme les plus dommageables consommés par les jeunes reçus dans les CJC portées par les CSAPA d’Occitanie en 2021*, en 2020 et en 2019	31
Tableau 24. Répartition des jeunes consommateurs ayant consulté dans une CJC d’Occitanie portée par les CSAPA, selon le type d’orientation en 2021*	32

Tableau 25. La répartition des ETP par profession dans les CJC d'Occitanie portée par les CSAPA en 2021*	33
Tableau 26. Nombre de détenus visités par les CSAPA en établissement pénitentiaire et part de ceux pour qui il s'agit de la 1 ^{re} prise en charge en addictologie en 2021	35
Tableau 27. Nombre et % de personnes visitées par les CSAPA en EP selon l'origine de la demande de consultation en 2021	36
Tableau 28. Nombre et % de détenus selon le produit à l'origine de la prise en charge en 2021	37
Tableau 29. Nombre et % de détenus visités par les CSAPA en 2021 dépistés et/ou vaccinés selon les pathologies	38
Tableau 30. Nombre de consultations et nombre de détenus consultés par les différents professionnels des CSAPA dans l'EP en 2021	39
Tableau 31. Types d'activités thérapeutiques de groupe et participation des détenus dans les EP visités par les CSAPA en 2021	39
Tableau 32. Nombre de professionnels des CSAPA intervenant dans les EP (en ETP) en 2021	40
Tableau 33. Nombre et % de détenus visités par les CSAPA et sortant de l'EP, selon leur orientation à la sortie en 2021	41
Tableau 34. Activité des ATR rattachés aux CSAPA d'Occitanie en 2021	43
Tableau 35. Capacité d'accueil et accueil dans les centres thérapeutiques résidentiels d'Occitanie en 2021	47
Tableau 36. Activités au sein des CTR selon les professionnels auprès des personnes accueillies en 2021	50

Les figures

Graphique 1. Répartition des personnes accueillies dans les CSAPA d'Occitanie en 2021* selon leur âge	7
Graphique 2. Répartition des personnes accueillies dans les CSAPA selon leur âge et selon le type de dispositif en 2021*	7
Graphique 3. Estimation des taux de personnes reçues dans 36 CSAPA d'Occitanie par département pour 1 000 habitants âgés de 20 à 59 ans en 2021*	8
Graphique 4. Répartition des patients reçus dans 36 CSAPA d'Occitanie selon leurs ressources et selon le type d'établissement en 2021* (n=24 097)	10
Graphique 5. Part des produits à l'origine de la prise en charge des patients dans les CSAPA d'Occitanie en 2021*	17
Graphique 6. Produit le plus dommageable déclaré par les patients reçus en CSAPA en 2021*	18
Graphique 7. Répartition des patients accueillis selon leur usage des drogues par voie veineuse en 2021 (n=27 246)*	18
Graphique 8. Activité des professionnels intervenant au sein des CSAPA d'Occitanie en 2021*	22
Graphique 9. Coût annuel moyen par patient reçu dans les services CSAPA Ambulatoires d'Occitanie en 2021* (en euros)	25
Graphique 10. Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire des CJC portées par les CSAPA en d'Occitanie en 2021*	28
Graphique 11. Répartition selon le genre des personnes en EP vues par les CSAPA en 2021 (en %)	36
Graphique 12. Répartition selon l'âge des personnes en EP vues par les CSAPA en 2021 (en %)	36
Graphique 13. Nombre et % de détenus visités par les CSAPA en 2021, ayant ou non utilisé la voie intraveineuse (n=1 188)	37
Graphique 14. Nombre de détenus visités par les CSAPA en 2021 ayant bénéficié d'un traitement aux opiacés	38
Graphique 15. Répartition des patients reçus dans les CSAPA d'Occitanie selon leur genre en 2021 (n=101)	43
Graphique 16. Répartition des personnes reçues au sein des ATR d'Occitanie selon leur âge en 2021 (n=101)	44
Graphique 17. Provenance des personnes reçues dans les ATR d'Occitanie en 2021 (n=99)	44

Graphique 18. Le logement des personnes reçues au sein des ATR d'Occitanie en 2021 (n=99).....	45
Graphique 19. Origines des ressources des personnes reçues au sein des ATR d'Occitanie en 2021 (n=101).....	45
Graphique 20. Répartition des personnes reçues selon les produits à l'origine de l'accompagnement en ATR en Occitanie en 2021 (n=101).....	46
Graphique 21. Répartition hommes/femmes au sein des CTR d'Occitanie en 2021 (n=155)	48
Graphique 22. Répartition des patients reçus dans les CTR d'Occitanie selon l'âge en 2021	48
Graphique 23. Répartition des personnes reçues dans les CTR d'Occitanie en 2021 selon leur lieu d'origine (n=146)	49
Graphique 24. Répartition des personnes reçues dans les CTR selon le type de ressources en 2021 (n=144).....	49
Graphique 25. Répartition des personnes reçues au sein des CTR d'Occitanie selon le type de logement en 2021 (n=149)	50

Les cartes

Carte 1. Cartographie des CSAPA ambulatoires d'Occitanie en 2021	3
Carte 2. Cartographie des services CJC portées par les CSAPA d'Occitanie en 2021	26